ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR

LES PRATIQUES OCCULTES DES TEMPLIERS.

PAR MIGNARD,

MEMBRE DE QUELQUES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Juger les idées d'un siècle avec les opinions d'un autre, c'est l'anachronisme le moins remarqué, et peut-être le plus préjudiciable à la vérité historique. (MUNTER.)

DIJON,

DOUILLIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES GODRANS, 41.

1851.

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR

LES PRATIQUES OCCULTES DES TEMPLIERS.

Juger les idées d'un siècle avec les opinions d'un autre, c'est l'anachronisme le moins remarqué, et peut-être le plus préjudiciable à la vérité historique. (MUNTER.)

SOMMAIRE.

Trouvaille faite aux sources de la Cave d'un coffret en pierre sur le couvercle duquel se voient en relief une image et des signes cabalistiques avec des caractères arabes.—Ce coffret provient des Templiers. — Détails sur les dépendances de leur prieuré de Voulaine. — Examen rapide du gnosticisme auquel s'initièrent les chevaliers du Temple pendant leur séjour en Orient, et époque à laquelle ils l'importèrent en France. — Interprétation des signes, des caractères et de l'image du coffret d'Essarois. — Conclusion.

TROUVAILLE ET ORIGINE DU COFFRET.

On a vu que, dès les premières pages de mon Historique d'un Temple dédié à Apollon aux sources de la Cave, près d'Essarois, je n'ai pu m'empêcher d'exprimer un vif regret de ce que la trace d'un certain coffret, sur le couvercle duquel étaient gravés des caractères singuliers, pouvait être perdue. Ces regrets se fondaient sur la pensée d'une analogie que je pouvais supposer exister entre les caractères du coffret et ceux d'une inscription provenant, comme lui, de la contrée de *la Cave*, et sur laquelle inscription j'ai donné le sentiment d'un de mes honorables collègues et le mien. Quoique j'eusse pris une foule de renseignements sur la nature de ces caractères soi-disant indéchiffrables dont on avait tant parlé au château d'Essarois, il restait toujours pour moi une lacune et un doute que j'avais peine à

souffrir. Enfin, pensant que la bibliothèque nationale pouvait posséder le mémoire où M. de Hammer, de Vienne, orientaliste renommé, avait exposé son opinion sur quelques coffrets gnostiques du moyen âge, j'écrivis à M. Lenormant, de l'Institut, pour le prier de vouloir bien m'adresser un calque de l'image du coffret d'Essarois, si cette image avait été reproduite dans les dessins accompagnant le mémoire en question. Cette prière a été bien accueillie; elle a valu, de la part de M. le duc de Blacas, par l'entremise de MM. Lenormant et Reinaud, conservateurs de la bibliothèque nationale, l'envoi de deux exemplaires du mémoire, dont l'un est destiné à la bibliothèque de Dijon. On ne peut mieux comprendre, ni avec plus de grâce, la confraternité de la science (1).

Mon premier mouvement a été d'examiner si je ne trouverais pas quelque analogie entre les caractères gravés sur le coffret et ceux de l'inscription de la marche d'escalier du château d'Essarois. Or il n'y a pas le moindre rapport. Ceux-ci appartiennent à l'alphabet grec et latin, ceux-là sont des caractères *arabes*, et l'image qui les accompagne offre un *mythe oriental* complet. Il se présentait alors un nouvel embarras. Quelle pouvait être l'origine de ce coffret? et pourquoi ces caractères arabes? L'examen auquel je vais me livrer nous l'apprendra sans doute.

En 1789, des ouvriers que M. le marquis de Chastenay employait à démêler de la pierre dans un terrain qui appartient encore aujourd'hui à sa famille, près des sources de *la Cave*, trouvèrent ce coffret. Il est en pierre calcaire, est un peu renflé dans son pourtour, et a 25 centimètres dans sa plus grande longueur, sur laquelle une image

(1) M. le duc de Blacas accompagne son offre d'une autorisation de reproduire la lithographie de l'image du coffret; il exhorte même, en termes les plus obligeants du monde, à le faire dans l'intérêt de la science. C'est pour obéir à cet appel, que je tente ici d'envisager quelques faces de la question différentes de celles que M. de Hammer a traitées. Mon principal but encore est de rechercher et d'expliquer la présence du coffret aux lieux mêmes dont j'ai essayé de tracer l'histoire pendant deux époques antérieures.

en relief, avec des accessoires et les caractères, occupent environ 18 centimètres (1). Il a 20 centimètres de large, et un peu plus de 12 de haut sans le couvercle, dont l'épaisseur est de 6 centimètres.

Les mêmes ouvriers retirèrent de ces amas de pierres ayant déjà vraisemblablement servi à d'anciennes constructions, divers objets qui parurent alors sans aucun prix : on fit néanmoins un peu plus d'attention au précieux coffret, colporté de main en main jusque chez un marchand de curiosités de Dijon, où il fut acheté par un amateur parisien, qui le vendit enfin à M. le duc de Blacas.

Les renseignements, que je dois à l'obligeance de Mme la comtesse Victorine de Chastenay, ne me laissent aucun doute sur l'origine de ce coffret et m'expliquent sa présence aux sources de *la Cave*. Mme de Chastenay trouve dans ses papiers de famille plusieurs traces de ventes et échanges avec les templiers aux lieux mêmes où a été rencontré ce coffret; et de plus, *Voulaine-lez-Temple*, prieuré important de l'ordre, d'où ressortissaient les commanderies de *Bure*, *Epailly* et *Mormant* (2), est tout à fait dans le voisinage d'Essarois.

Qu'y a-t-il d'étonnant que, sur les ruines des édifices païens dont nous avons constaté l'existence, il se soit élevé, neuf ou dix siècles plus tard, par les soins des templiers et sur leurs propres terres, des constructions destinées à un autre ordre d'idées païennes. *Le cirque de la Cave*, si favorable aux mystères et aux superstitions de toutes les époques, fut vraisemblablement encore au moyen âge le théâtre de ces conventicules secrets que l'ordre n'a pas désavoués.

(1) Voir le dessin de l'image à la fin de cet exposé. On a conservé les mêmes dimensions qui existent dans l'original.

(2) Voir Courtépée, 2e édit., t. 4, p. 295.

Le grand prieur de l'ordre des templiers était seigneur de Voulaine et lieux circonvoisins. L'*ordre* avait été fondé en 1118, et, dès 1163 et 1164, l'église de Voulaine et celle de *Leuglay* étaient données aux templiers par l'évêque de Langres Geoffroi et par le *sire Jean*, seigneur de Leuglay. — Le château du grand prieur était aux lieux mêmes que M. Pétot, ancien député, a embellis de beaux jardins et de magnifiques terrasses. De tous les bâtiments anciens, il ne reste qu'une tour qui sert aujourd'hui de fruitier.

Je crois volontiers à l'ascendant des lieux où se sont abritées d'antiques croyances : ainsi, ces mystérieuses pratiques du moyen âge, pour avoir aussi gravé leur empreinte sur notre contrée d'Essarois, présentent, il faut le dire, un complément bien curieux de tant d'initiations diverses qui ont agité ce pauvre esprit humain, variable selon les temps, et même dans ceux où il trouvait, pour le fixer, l'inébranlable point d'appui de la foi chrétienne.

On s'entendait peu sur l'idée de *caractères cabalistiques* dont on disait vaguement que les templiers s'étaient servis pour l'écriture du coffret : or l'abbé Grégoire, dans son exposé des sectes religieuses (1), donne une suite de caractères alphabétiques dont l'usage est attribué aux templiers, et l'on peut voir *un fac-simile* de cet alphabet dans un livre intitulé Règle et Statuts secrets de l'ordre du Temple, par M. Maillard de Chambure (2). Ce qu'il y a en effet de cabalistique dans cette écriture, c'est que le triangle et le tétragone y sont la base des principaux caractères. Les adeptes complétaient le reste de l'alphabet, soit en variant la pose de la figure, soit par l'addition d'un point placé vers le centre de cette même figure. On voit donc bien qu'il n'y a nul rapprochement à faire entre une telle écriture et les lettres du coffret, qui sont de vrais caractères arabes (3). Il n'y a pas plus de rapprochement possible avec l'inscription de la marche d'escalier du château.

Ce coffret précieux, enfin, est l'analogue de ce genre de monuments du moyen âge qui ont été publiés par le savant orientaliste M. de Hammer, de Vienne, au 6e volume de son ouvrage *des Mines de l'Orient,* dans un chapitre intitulé *Mysterium Baphometis revelatum.* Il est question, dans cette partie du livre, des chevaliers du Temple qui s'étaient adonnés au *gnosticisme*, et que leurs propres monuments avaient

(1) T. 11, p. 392.
(2) P. 41.
(3) Il n'est pas étonnant que les templiers, pendant leur séjour en Orient, et par suite de leurs rapports avec les populations syriennes, entendissent la langue la plus commune de ces contrées.

servi à convaincre d'idolâtrie et de pratiques impures. La rareté de ces monuments en France explique le soin avec lequel l'ordre du Temple, dès qu'il se vit soupçonné, fit disparaître tout ce qui aurait pu justifier l'accusation pesant sur lui. Un peu plus loin nous étudierons le sens des caractères arabes dont je viens de parler : il s'agit encore maintenant de l'étude des lieux que fréquentaient les chevaliers.

Ces lieux solitaires me sont bien connus, et lorsque je les visitais si souvent et avec tant de plaisir dans ma jeunesse, je leur trouvais une teinte mystérieuse à laquelle je ne crois pas que personne puisse demeurer insensible. Indépendamment du *cirque de la Cave*, deux autres lieux encore étaient éminemment favorables aux pratiques secrètes de l'ordre : c'est d'abord la chapelle de la *Courroirie* (1), située à un kilomètre en deçà de Lugny. Il y a sous ce petit temple, encore curieux à voir, si l'intérieur n'était encombré, une crypte ou église souterraine, et l'on aperçoit au-dessus de la porte la croix des chevaliers. Une roche domine cette chapelle et la soustrait aux regards; les arbres de la forêt la pressent de toutes parts, et une petite combe fraîche et pittoresque y conduit après plusieurs détours.

Il me reste à signaler les ruines d'une ancienne substruction située dans la forêt, à moins de deux kilomètres de Voulaine, à 200 mètres environ d'une ferme appelée la Chapelle-du-Bois (2), et à quelques pas d'un chemin qui conduit aujourd'hui au *Val-des-Choux* ou *Val-Saint-Lieu* (3). Des colonnes en pierres peintes en une couleur rou-

(1) Les chartreux de Lugny la possédèrent, par suite d'un échange avec les templiers. Les frères convers de Lugny y avaient monté différents métiers, et sans doute, entre autres, ceux qui concernaient la préparation du cuir. Ces religieux laissaient croître leur barbe, dit Courtépée, et c'est de là qu'était venu à la maison de Lugny le surnom de Lugny-les-*Barbatans* (barbati) qu'on lui donnait au XIV[e] siècle. — La chartreuse de Lugny date de 1172. Elle a été fondée par *Gautier de Bourgogne* (fils du duc Hugues II), évêque de Langres, qui s'y retira et y mourut en 1179. (Voir Courtépée, *ibid.*, p. 297.)

(2) Il y a lieu de croire qu'il existait là antérieurement une chapelle, dont les matériaux ont servi à construire la ferme, qui a dès lors usurpé elle-même le nom de la chapelle détruite.

(3) Grand prieuré fondé, selon quelques-uns, par Hugues III en 1188, ou par

geâtre soutenaient les terres, et l'on n'entrait dans ce sombre asile qu'en rampant, pour ainsi dire, et à travers des sentiers tortueux. Quel endroit plus propice aux conventicules secrets des templiers, et à ces réceptions mystérieuses dont l'existence a été avérée?

La principale ruine de la chapelle souterraine consiste dans une ouverture *ogivale* donnant accès dans cette chapelle. Ce lieu, qu'on nomme *la Cave,* n'était pas obstrué, lors de nos désastreuses époques de 1814 et 1815, comme il l'est aujourd'hui; car il offrait alors assez d'espace pour contenir les parties les plus précieuses du mobilier des habitants de Voulaine (1), lesquels, ayant fait aux Autrichiens une guerre de partisans, fuyaient, dans cet *oppidum* secret, l'incendie de leurs demeures et la vengeance de l'ennemi. Ces restes d'architecture *en ogive* sont assez éloquents pour ne pas permettre d'attribuer l'édifice et la substruction à d'autres qu'aux chevaliers du temple, véritables propriétaires de ces lieux.

Une circonstance remarquable, c'est que l'*ouverture ogivale* du souterrain se trouve exister à peu près au centre d'un espace circonscrit par des pierres brutes, rangées avec une certaine symétrie propre à réveiller, à la première vue, l'idée d'un *mallus* des peuplades celtiques. Qu'on veuille bien, au surplus, remarquer la coïncidence du nom de *la Cave,* que porte ce lieu, avec le même nom donné à la contrée où nous avons exhumé les ruines de deux époques, à commencer par l'époque gauloise, et où l'on avait rencontré déjà le coffret dont je fais l'histoire en ce moment. Ainsi encore, dans cet espace de terain assez limité qui touche presque au prieuré des templiers de Voulaine,

Eudes III vers 1193. On regarde, dit Courtépée, le frère Guy ou Viard, chartreux de Lugny, comme le père et l'instituteur de cet ordre. — La règle des religieux du Val-des-Choux était un mélange de celle de saint Benoît, des constitutions particulières de Cîteaux et de plusieurs observances des chartreux. Le monastère du Val-des-Choux est situé à cinq ou six kilomètres de *Voulaine.* C'est une profonde solitude au centre de collines boisées, et vers une belle fontaine qui sort d'une grotte. (Voir Courtépée, *ibid.,* p. 235.)

(1) Ce renseignement, venant de M. Pétot, de Voulaine, m'a été transmis par M. Bourée, bibliothécaire de la ville de Châtillon.

nous trouvons de doubles vestiges des temps reculés et ceux d'une époque mémorable du moyen âge. Cette époque, c'est celle où une milice glorieuse, à laquelle il avait fallu moins de deux siècles (1), à cause de la ferveur des croisades, pour devenir puissante et redoutable, non-seulement en Asie, mais dans toute l'Europe et les îles de la Méditerranée; c'est l'époque, dis-je, où un cri d'indignation retentit partout contre l'ordre entier, et fit oublier sa gloire pour le mettre au ban de l'Europe, sous l'imputation d'hérésie et de pratiques infâmes.

« Les templiers, dit Paradin (2), étaient tombez *par trait de tems et » par communication avec les infidèles* en exécrable hérésie et impiété, » et, aiant renoncé Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'étoient addonez à un » sacre abominable : car ils avoient *un lieu creux ou cave en terre fort » obscure*, en laquelle ils avoient une horrible statue, etc. »

Ces paroles de Paradin témoignent assez de l'existence et du genre de lieux servant aux *conventicules secrets* des templiers. Plusieurs passages de l'inventaire du *Trésor des Chartes*, concernant la condamnation de l'ordre, montrent que les réceptions étaient secrètes : tel est ce passage où, dans son interrogatoire, le templier Jean de *Foulleio*, chevalier du Temple de Paris, disait que le supérieur de l'ordre le mena *en lieu secret* pour lui faire renier Dieu (3); tel est encore ce passage où Jacques de Molay (4), grand maître de l'ordre, disait que, lorsqu'on lui présentait un récipiendaire, il commandait à quelques-uns des chevaliers de conduire ce récipiendaire à l'écart, *quod eos ducerent ad partem* (5); et enfin cet autre passage où un templier

(1) De 1118, époque de sa fondation à Jérusalem, jusqu'à son abolition par le concile de Vienne, en 1312.

(2) *Histoire de Savoie*, liv. 11, chap. 106.

(3) P. Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*, t. 1, p. 81.

(4) Courtépée dit que Jacques de Molay, dernier grand-maître de l'ordre des templiers, était du village de Molay, diocèse de Langres. Dunod prétend qu'il était d'un village du même nom, du diocèse de Besançon, et du voisinage de Dole. Cette opinion est aujourd'hui la plus accréditée.

(5) Dupuy, t. 1, p. 91.

déclare qu'on lui a fait voir deux fois une idole en *chapitre où l'on ne voyait guères clair* (1).

En effet, jamais aucuns personnages, ni rois, ni princes, ni grands titulaires, n'ont été témoins d'aucunes réceptions de chevaliers : elles étaient toutes clandestines, à l'opposé des usages des autres ordres, où les réceptions ont toujours été et seront toujours des occasions de fêtes et de solennités (2).

Ce n'est pas sans émotion que j'ai lu, soit dans les actes publiés par Moldenhawer (3), soit dans les mêmes actes publiés par Dupuy (4), les noms de quelques templiers bourguignons qui comparurent, le 28 mars 1310, avec 544 autres témoins, devant les commissaires chargés de l'enquête par le pape. Voici ces noms :

SEGUIN, de Dijon, simple chevalier....	Oscula impudica fatetur. (Dupuy, t. 1, p. 87.)
DOMINIQUE, *id.*, prieur de l'ordre.....	Le délégué chargé de l'initier lui avait dit : « D'après les points d'ordre, renie Jésus, et crache sur la croix de ton manteau. » (Moldenhawer, *loc. cit.*, p. 385.)
HENRY DE FAVEROLLES, simple chevalier.	Il dépose comme le précédent, et nomme, comme l'ayant initié, un des frères qui avait été brûlé pour avoir rétracté ses premiers aveux. (*Id.*, *ibid.*, p. 386.)
PONCE DE BONNE-OEUVRE, *id.* (Beneuvre.)	
PARISET DE BURE..........*id.*......	Il reconnaît tout ce qu'on impute à l'ordre, *de negatione Christi et de sod... cum fratribus.* (Dupuy, t. 1, p. 84.)
GAUTHIER...............*id*.......	Il reconnaît tout, *sed oscula in umbilico tantùm.* (Dupuy, t. 1, p. 85.)

(1) *Id.*, *ibid.*, p. 87.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 100.
(3) Voir aux *Mémoires historiques sur les Templiers,* par Ph. G...., p. 345 et suiv.
(4) T. 1, p. 80 et suiv.

CHEVALIERS DU TEMPLE DE VOLLENE (1) (VOULAINE).

Barthélemy, simple chevalier.

Bonno, métayer.................... Il déclare l'existence des faits imputés à l'ordre, et ajoute qu'il en a fait une longue pénitence. (Moldenhawer, *loc. cit.*, p. 38.)

Jean, prêtre.
Etienne, simple chevalier.
Hugues...... *id.*

On sait par Clément d'Alexandrie que les *gnostiques*, et particulièrement les *basilidiens*, avaient des pierres gravées qui se rapportaient à leurs doctrines secrètes (2).

Des templiers de la *baillie de Troyes*, dit l'Inventaire du trésor des chartes, confessèrent sans contrainte que, lorsqu'ils furent reçus, ils avaient renoncé trois fois Jésus-Christ sur *une image* qui leur avait été présentée (3).

Le frère *Jean de Cassanhas*, *précepteur* de la maison du Temple de *Noggarda*, près *Pamiez*, parle d'un coffre sur lequel il vit placer une idole (4).

(1) Ce mot est encore écrit Volènes et même Boulaines.
(2) Münter, dans les *Mémoires historiques sur les Templiers*, par Ph. G..., p. 82.
(3) Dupuy, t. 1, p. 80.
(4) Dupuy, t. 1, p. 93.
La déposition de ce templier est des plus curieuses, parce qu'elle présente le résumé d'une *réception*. En voici le sommaire :
Deux chevaliers s'étaient présentés à lui pour connaître son intention; deux autres étaient venus ensuite lui insinuer combien c'était chose difficile d'endurer leur règle; qu'il n'en voyait, lui, que l'extérieur, etc. Ces préliminaires étant accomplis, il avait juré, la main sur un livre, qu'il n'avait pas d'empêchement de mariage ni autres; puis il avait promis de croire en un Dieu *créateur, qui n'est pas mort et ne mourra point*.... Ensuite le supérieur l'avait baisé *in ore;* puis, ce dernier s'étant couché sur un banc, le récipiendaire l'avait baisé *in ano;* puis une douzaine de frères, témoins de sa réception, l'avaient baisé, lui, *in umbilico*. Enfin toute l'assistance avait adoré une idole que le supérieur avait tirée d'une boîte et qu'il avait posée *sur un coffre*, et toutes les fois qu'ils s'étaient prosternés vers cette idole, ils avaient montré le crucifix, *in signum ut ipsum penitus abnegarent*, et avaient craché dessus.

L'image qu'on voit en relief sur le coffret d'Essarois serait donc un témoin posthume et muet, mais accablant, contre l'ordre du Temple!...... Aussi doit-on sentir la nécessité où je suis de rechercher avec soin l'*idonéïté*, si je puis dire ainsi, de ce témoin décisif, et d'examiner ses titres. Je les trouverai, je pense, chez certains sectaires d'origine orientale, et je vais tâcher de les établir. Je prie qu'on veuille bien me pardonner un petit nombre d'explications ardues où je vais être obligé d'entrer, afin que mon lecteur puisse bien comprendre l'image et le sens des caractères du coffret.

ORIGINE DES GNOSTIQUES, ET AFFILIATION DES CHEVALIERS DU TEMPLE AU GNOSTICISME DE L'ORIENT.

Je n'ai point à rechercher, comme des savants l'ont fait (1), si la *cosmogonie* des gnostiques, où tout s'engendre par *couple*, remonte à Hésiode et Homère, lesquels établissent aussi par *couple* la génération des éléments, celle des grands phénomènes et celle des dieux mêmes : mon unique but est d'étudier l'objet et la marche de certaine hérésie *gnostique* (quelle que soit son origine, grecque, juive, égyptienne ou persane), née aux premières époques de la diffusion du christianisme, et de l'étudier surtout dans ses rapports avec la *cabale*, qui a servi de base aux accusations dirigées contre un ordre célèbre.

Un fait avéré, c'est le progrès des sectes *gnostiques* dans tout l'Orient, à partir de cette grande époque dont je parle. Il se présente peu de doctrines, dans l'histoire des cinq premiers siècles de l'Eglise, qui ne s'allient plus ou moins au *gnosticisme* (2). Avant ce temps, cette fausse science n'était point sortie des humbles sanctuaires de quelques sectes obscures de l'Egypte et de la Syrie (3). Son développement a des causes nombreuses et variées : de la part des uns, elle est une tentative d'alliance de la philosophie avec le christianisme; de la part des

(1) Rohrbacher, *Hist. univers. de l'Eglise catholique*, t. 5, p. 41.
(2) Du grec γνῶσις, qui signifie *la connaissance*.
(3) Matter, *de l'Initiation chez les Gnostiques*, p. 52.

autres, elle est un effort désespéré pour chasser les idées nouvelles par le symbolisme des anciennes; chez la plupart, enfin, le *gnosticisme* est le fils de l'orgueil (1): ces derniers, trouvant le christianisme muet sur les causes physiques de l'existence du monde, voulurent y coudre le vieux bagage des sectes platoniciennes ou autres (2). Au reste, le vieux monde croulait sur ses bases rompues de toutes parts; il s'agissait nécessairement de fonder une société morale, et, en dépit des résistances, le christianisme devait prévaloir: aussi tous les efforts des gnostiques n'ont abouti qu'à entretenir par les combats la vigueur et la fermeté des doctrines ecclésiastiques, et à fonder par les mains des Pères de l'Eglise un mur d'airain contre l'hérésie.

Le christianisme eut des adversaires de toute nature, soit dans la force décidée, soit dans les *forces occultes.* Rome était, après la Grèce, la mère de l'idolâtrie : comment n'auraient-elles pas réuni leurs efforts contre l'Eglise naissante, leur commune ennemie! La Grèce mit en œuvre la ruse et la philosophie, les seules armes à sa disposition; Rome, moins patiente et plus fière, crut avoir promptement raison, par le glaive, des outrages faits à son polythéisme : cependant le glaive fut vaincu, et on y substitua dès ce moment les menées et les pratiques sourdes, qui furent malheureusement moins impuissantes.

Indépendamment de ces grandes nationalités combattant avec les tronçons de leurs idées déjà brisées par le christianisme, les Juifs, qui, depuis Titus et Adrien (3), n'étaient plus d'aucune nation, s'ef-

(1) *L'orgueil spirituel* fut un des mobiles principaux du gnosticisme. Le christianisme renfermait simplement un vif attrait pour la connaissance des choses divines. (Ritter, *Hist. de la Philosophie chrétienne,* trad. de J. Trullard, p. 98.)

(2) Le fécond et savant Rohrbacher, t. 5, p. 41, a bien défini les gnostiques par ces mots : « Les gnostiques étaient des hommes qui, dédaignant la foi et la morale » chrétienne telle qu'elle était prêchée et crue par toute la terre, *se faisaient des re-* » *ligions plus savantes.* »

(3) Après la ruine de Jérusalem par Titus, le territoire avait été vendu comme propriété impériale, et, lorsqu'Adrien rebâtit Jérusalem sous le nom d'*Ælia Capitolina,* il bannit les Juifs de sa nouvelle ville.

forcèrent d'obscurcir la lumière apportée par l'Evangile (1). Ils tournèrent la Bible contre Jésus-Christ lui même, et l'on vit ces courtiers d'idolâtrie fournir toutes sortes d'aliments au *gnosticisme* (2).

Le Samaritain *Simon*, qui se disait *quelque chose de grand* (3), est le premier hérésiarque gnostique. Il prétendait avoir reçu la mission de *délivrer l'intelligence*, qu'il nommait *Hélène* (4). Il avait eu pour maître le magicien *Dosithée*, se disant le messie prédit par les prophètes. *Ménandre*, disciple de Simon, enseigna qu'une *multitude de génies* sortis de l'Être suprême, toujours invisible et caché, avaient formé le monde et les hommes (5). *Saturnin* d'Antioche et *Basilide* d'Alexandrie (6), au deuxième siècle de l'Eglise, façonnèrent leurs hérésies sur celle de *Ménandre*.

D'après Saturnin, *sept* des anges s'étaient soustraits à la puissance de Dieu, et avaient créé le monde sans que Dieu en eût connaissance. Il reconnaissait bien que Jésus-Christ avait été envoyé par son Père pour le salut des hommes; mais il niait qu'il eût pris un corps et qu'il eût souffert (7).

Basilide enseignait la doctrine des *émanations* (8), et admettait *huit* degrés suprêmes dans l'échelle divine. On ne peut pas indiquer avec une entière certitude les noms que cet hérésiarque appliquait

(1) Rohrbacher, *loc. cit.*, p. 58.

(2) *Id.*, p. 46.

Le gnosticisme, dit Ritter (*loc. cit.*, p. 101), puise ses notions moitié dans la religion juive, moitié aussi dans les autres doctrines orientales.

(3) *Actes des Apôtres*, c. 8, v. 9.

(4) De Beausobre pense qu'Hélène désigne allégoriquement l'âme. Nous verrons en effet un peu plus loin, dans cet exposé, qu'*Helena* est un des synonymes de *Sophia*, et constituait, avec d'autres encore, un nom cabalistique de la puissance ou de la sagesse. Pluquet (*Dict. des Hérésies*, au mot *Simon*) considère Hélène comme une courtisane que Simon employait à ses opérations magiques et à ses plaisirs. Je ne partage point cette opinion.

(5) Pluquet, *Dict. des Hérésies.*

(6) Ritter, *loc. cit.*, p. 100.

(7) Voir Pluquet, à l'art. *Saturnin*, et Ritter, *loc. cit.*, p. 123.

(8) Doctrine sur l'existence de certains êtres ou *éons*, émanant les uns des autres. Voici, d'après Pluquet, le système d'émanations de Basilide : *L'Être incréé*

aux *intelligences* de sa façon ; mais l'éon Σοφία ou sagesse y figure dans les premiers rangs. Nous voyons poindre ici le système de l'*ogdoade* (1), dont il sera plus amplement question dans cet exposé pour l'interprétation du coffret d'Essarois.

Basilide regardait la passion du Christ comme *une pure apparence*, et considérait *la négation de la réalité du crucifié* comme un signe de la liberté véritable. Cette hérésie, et la négation, en particulier, a tellement d'importance pour la suite de cet exposé, que je cite presque textuellement ici les paroles d'un auteur allemand fort recommandable (2). On verra plus loin combien ces imputations faites aux gnostiques ont de similitude avec ce qui a été reproché dans un autre siècle aux templiers.

L'an 138, l'Egyptien *Valentin, élève de l'école d'Alexandrie*, et sectateur de Platon, prétendit concilier son maître, tant avec Pythagore et la philosophie *grecque-orientale* de son temps qu'avec la tradition ecclésiastique. Or la forme gnostique lui paraissait essentielle au syncrétisme qu'il voulait établir à cause de la prédication en paraboles, qui avait été la manière de Jésus-Christ (3). La doctrine des *émanations* est essentiellement celle de Valentin. Par ce *système*,

avait produit l'*intelligence;* celle-ci avait produit le *verbe;* le *verbe* avait produit la *prudence*, laquelle, à son tour, avait produit la *sagesse* et la *puissance;* de ces deux dernières émanations étaient nés les *vertus* et les *anges*.

(1) Voir Ritter, *loc. cit.*, p. 110.

Basilide disait, avec l'école de Pythagore : « Le rapport des nombres entre eux n'est point arbitraire : les *nombres ont une puissance*, et l'on peut voir, dans les œuvres de Dieu, ceux qui plaisaient le plus à l'Être suprême : ainsi, l'on doit juger, par le soleil et par les *sept* planètes, que le nombre *huit* est agréable à Dieu. (Voir Pluquet, à l'art. *Basilide*.

(2) Ritter, *loc. cit.*, p. 127, 132, 140.

Je citerai encore ce que dit Pluquet :

« Selon Basilide, Jésus-Christ ne s'était point incarné; il n'avait eu que l'apparence d'un homme. Dans la passion, il avait pris la figure de *Simon le Cyrénéen*, et lui avait donné la sienne. Ainsi les Juifs avaient crucifié *Simon* au lieu de Jésus-Christ, lequel était monté aux cieux vers son Père sans avoir été connu de personne. »

Voir aussi S. Epiph., *Hæres.*, 24; et S. Irénée, l. 1, c. 22.

(3) Ritter, *loc. cit.*, p. 171.

la *fusion des deux sexes* dans chaque personnage mystique est, dit Ritter, *une unité* rappelant la doctrine pythagoricienne (1). Ce n'est pas à tort, ajoute-t-il plus bas, qu'on reproche aux valentiniens *d'abominables promiscuités:* les images sensibles qu'inspirait leur culte matériel, étaient peu de nature à calmer chez eux la révolte des sens. Rome, et l'on doit en croire l'apôtre saint Paul (2), n'était que trop préparée, par ses mœurs, à toutes les pratiques infâmes qui s'accomplissaient dans certaines sectes gnostiques; mais je n'en parle ici que *pour mémoire*, et parce que nous rencontrerons aussi un peu plus loin des imputations fort graves touchant les mœurs de l'ordre des templiers. Indépendamment de la morale, il était bien temps que le christianisme régénérât le monde: déjà, dit avec une parfaite sagacité un écrivain allemand (3), tandis que la philosophie se rendait inintelligible jusqu'à n'être pas comprise de deux personnes dans l'empire, le christianisme se faisait comprendre et aimer des barbares eux-mêmes.

Les principales écoles des gnostiques existaient dans Antioche, et surtout dans Alexandrie, au commencement du deuxième siècle, époque à laquelle la philosophie de Pythagore et de Platon y était en vogue, et où le christianisme commençait à y pénétrer (4). Par les rapports étendus de ces deux importantes cités, l'Egypte pouvait mélanger ses mythes religieux avec ceux de la Perse, et peut-être de l'Inde; et, les Juifs, de leur côté, prenant une part active à tout cet amalgame, il n'était pas rare de rencontrer sur les pierres gravées ou autres monuments les noms ou images bibliques de *Jéhova, Sabaoth, Christos, ou Raphaël*, accolés aux noms ou images de *Sérapis*,

(1) *Id.*, p. 183 et 219.

(2) *Epît. aux Romains*, cap. 1, 27: « Similiter autem et masculi, relicto naturali usu fœminæ, exarserunt in desideriis suis in invicem, masculi in masculos turpitudinem operantes, etc. »

Environ un siècle plus tard, un empereur couvert de gloire divinisait son mignon l'infâme Antinoüs.

(3) Rohrbacher, t. 5, p. 497.

(4) Voir Pluquet, à l'art. *Basilide*.

Anubis ou autres divinités égyptiennes. C'est ce qui faisait dire à l'empereur Adrien, dans une lettre à Servien, en parlant de la frivolité du peuple d'Alexandrie : Il en est qui adorent *Sérapis* et qui sont chrétiens (1).

Les deux écoles gnostiques les plus connues furent celle des *marcosiens* et celle des *ophites*, deux branches du *gnosticisme valentinien*, ayant entre elles les plus grandes analogies (2). Ce fut la secte des *marcosiens* (3) qui excita la verve de saint Irénée, alors évêque de Smyrne, et depuis évêque de Lyon. Les ophites (4) étaient peut-être les plus mystiques, mais non les moins dépravés, quoiqu'ils se rapprochassent beaucoup plus des cérémonies et des croyances chrétiennes que de celles du paganisme, puisque Celse confondait avec les mystères du christianisme, ceux que les ophites célébraient en Egypte (5) : ainsi, pour le dire en passant, lorsqu'on a calomnié les chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise, c'est qu'on a bien voulu les confondre avec les *ophites*.

Tertullien reproche aux sectateurs de Valentin d'avoir fait des mystères d'Eleusis autant de mystères de prostitution *(lenocinia)* (6). On peut voir aussi dans saint Irénée et saint Epiphane ce qu'ils racontent des orgies nocturnes des ophites.

Il y a un mélange des symboles de *Mithra* et des symboles pythagoriciens parmi les images ophitiques (7). La *Syrie* était un foyer où

(1) Rohrbacher, t. 5, p. 46. — Vopisc., *Saturn*. — Ritter, *loc. cit.*, p. 101.

(2) Matter, *loc. cit.*, p. 11.

(3) Du nom de Marc, disciple de Valentin.

(4) De ὄφις, serpent. Cette secte honorait le serpent comme le symbole de la puissance et de l'éternité, et reniait Jésus-Christ, qui était venu sur la terre pour écraser la tête du reptile et détruire son empire. (*Dict. des Origines.*)

Les ophites ne recevaient parmi eux aucun disciple qui n'eût renié Jésus-Christ. (*Pluquet.*)

(5) Matter, *loc. cit.*, p. 11 et 29.

(6) Tertull. adv. Valentinianos.

(7) De Hammer, *Mémoire sur deux Coffrets gnostiques du moyen âge*, trad. de Reinaud, p. 11. Cet ouvrage ne fait pas rien que soupçonner ce mélange de symboles, il apporte à l'appui des preuves matérielles irrécusables.

couvait encore le feu mal éteint du polythéisme, et où, par un dangereux essai de l'alliance des forces chrétiennes avec les lambeaux des vieux mystères, il se faisait un assemblage monstrueux. Par ce moyen, je le répète, les uns pensaient raviver le polythéisme, et les autres croyaient attirer à eux les philosophes, sur l'esprit desquels le spiritualisme chrétien n'avait pas assez de prise. Il y eut donc des deux côtés des initiations; mais les chrétiens jouaient le jeu le plus dangereux: il fallait que ce qui est fort par sa grandeur et sa simplicité gardât cette grandeur et cette simplicité. Le spiritualisme chrétien se dégradait par une telle alliance, et, dès lors, le gnosticisme se répandit comme une peste dévorante dans toute la chrétienté, comme pour la faire repentir d'avoir flétri sa magnifique individualité par un contact impur. Dès cet instant aussi, la *cabale* n'a pas suspendu ses efforts pour atrophier le christianisme; et le vieux monde suscite encore des querelles au nouveau : *christianisme* et *paganisme* est plus qu'on croit l'antagonisme encore vivant et le fond de nos guerres intestines : il n'y a aujourd'hui que les noms de changés.

En général, le gnosticisme des *valentiniens* n'est qu'une toile tissue de diverses couleurs empruntées au christianisme, mais dont le fond appartient aux philosophes païens, à l'école de Pythagore, à celle de Platon (1), et encore aux mystagogues ou initiés égyptiens et chaldéens (2). Porphyre lui-même (3) écrit que les gnostiques sont nés de l'ancienne philosophie; Tertullien confirme cette opinion, et il ajoute que de cette origine sont provenues on ne sait quelles formes invisibles appelées les *éons* (4).

Le système *des émanations* de Valentin passe avec raison pour

(1) Surtout aux *néoplatoniciens*, dont l'école naquit au IIIe siècle, sous l'inspiration de *Plotin*, qui rapportait toutes sortes de nouveautés philosophiques de la Perse et de l'Inde.

(2) *Sancti Irenæi contra Hæreses*. Edit. de Paris, 1710. *Dissert. prœviæ*, p. 20.

(3) Vie de Plotin.

(4) *Inde et æones et formæ nescio quæ*, dit Tertullien au livre *de Præscriptione Hæreticorum*.

Cette dénomination d'*éons* vient de ce que chacun de ces prétendus êtres divins

très-obscur; et, comme cet hérésiarque est éclectique dans son genre, les sympathies et les explications touchant sa doctrine ont été diverses aussi. Toutefois le spiritualisme de l'école platonicienne y joue un rôle (1).

D'après ce système d'émanations, les éons passaient, dans un ordre descendant, du plus parfait au moins parfait (2); mais chacun, pris à part, ayant la puissance créatrice en lui-même, était considéré et représenté comme *androgyne*, ce qui est constaté par ces paroles de saint Irénée: *Esse enim illorum unumquemque masculo-fœminam* (3). Les lignes concentriques qui relient ensemble les *pléromes* divers, se

était seul ou complet dans son existence (*οἶος*), dans son *plérome* ou sa plénitude (*πλήρωμα*), ou de ce qu'il était à lui-même son éternité (*αἰών*).

Chaque éon, dit Ritter (*loc. cit.*, p. 192) se suffit à lui-même en restant à son rang, et obtient par suite la félicité.

(1) Voici, d'après Pluquet (art. *Valentin*), un échantillon des *huit* émanations, éons, substances spirituelles ou premiers principes de tout, lesquels Valentin prétendait trouver dans le commencement de l'Evangile de saint Jean :

C'était d'abord l'Être suprême ou *Bytos* (Βυθός, abîme, profondeur) produisant la *pensée;* ensuite l'*esprit* et la *vérité* sortant du sein de la pensée, puis engendrant, à leur tour, la *vie* et la *raison;* enfin, de l'union de la raison et de la vie on voyait naître l'*homme* et l'*Eglise*.

Toutefois Valentin n'avait pas borné absolument le nombre des *éons;* il les multipliait selon que l'ordre des phénomènes physiques et surtout intellectuels l'exigeait, ou selon qu'un nombre, d'après les idées pythagoriciennes, était aussi plus ou moins parfait. Ses disciples avaient usé de la même liberté: les uns admettaient trente *éons*, les autres *huit*, et c'était le cas le plus général; d'autres, enfin, en acceptaient un nombre indéfini. *Marc*, disciple de Valentin, arrêta l'expansion de cette *théologie arithmétique*, en bornant le nombre des *éons* à vingt-quatre. (Voir Pluquet, à l'article *Marc*.)

(2) Ritter, *loc. cit.*, p. 188.

(3) Comme ce point est important dans notre discussion, je citerai le texte même de saint Irénée, liv. 11, 5 :

Οἱ μὲν γὰρ αὐτὸν ἄζυγον λέγουσι, μήτε ἄῤῥενα, μήτε θήλειαν ὅλως ὄντα τι· ἄλλοι δὲ ἀῤῥενόθηλυν αὐτὸν λέγουσιν εἶναι. Voici ma traduction : Les uns disent que cet être est libre, et qu'il n'est ni mâle ni femelle; les autres disent qu'il est mâle et femelle à la fois.

Au rapport de saint Irénée (lib. 1, cap 18, § 2), quelques gnostiques ont poussé l'extravagance jusqu'à prétendre que le fils de Dieu, quoique esprit, est homme et femme, *masculo-fœmineus*.

nommaient la chaine des éons (1). Quoiqu'il y eût divers nombres cabalistiques, le nombre *huit* était le plus généralement en crédit: ainsi, *sept éons*, dérivant d'un éon principal considéré comme souche, formaient avec lui *l'ogdoade* (2).

Au lieu des éléments de la nature (3), les sectes chrétiennes qui s'affilièrent au gnosticisme savaient trouver dans l'essence même de Dieu de quoi composer leur *ogdoade:* c'est ainsi qu'elles transformèrent en éons, avec sa personne sacrée (4), sept des attributs divins : *sagesse, vérité, verbe, vie, fin* ou *but* (5), *Christ* et *Sauveur.*

Dans le tableau du système gnostique des valentiniens, auquel j'ai déjà renvoyé le lecteur, on aperçoit au pied de l'arbre qui termine le *plérome* des éons invisibles, le premier et le principal plérome visible de Jésus (6). De lui, de cet éon divin, découle l'*Enthymesis Sophiæ* (7), etc.

Parmi les différentes sectes de gnostiques chrétiens, les *mar-*

(1) Voir le tableau du système gnostique des valentiniens dans saint Irénée, édition de Paris, 1710, au commencement du *Traité contre les Hérésies.*

(2) Du grec ὀγδοάς, signifiant le nombre *huit*, une huitaine.

Ita valentinianis *octonatio* primogenita est radix et substantia omnium (S. Irénée, *Dissert. præv.*, p. 24 et 28). A la suite du passage que je cite, on lit encore : « Les sectateurs de Pythagore disaient : Le nombre *huit* est tout, πάντα ὀκτώ. » Je lis encore dans l'*Encycl. méthod., Antiq.*, t. 4, à l'art. *Nombres*, que les pythagoriciens avaient en grande vénération les nombres *huit* et *dix.*

(3) Les marcosiens suivirent plus particulièrement Pythagore, et composèrent ainsi une de leurs *ogdoades :* le *feu*, l'*eau*, la *terre* et l'*air* formaient une première *quaternité*, d'où naissait une seconde quaternité : le *chaud* et le *froid*, l'*humide* et le *sec.* (S. Irénée, lib. 1, c. 17, § 1, et lib. 11, c. 10, 3. Voir aussi Ritter, *loc. cit.*, p.197.)

(4) S. Irénée, *Dissert. præv.*, p. 46.

(5) Le mot grec qui répond à ma traduction est ὅρος, qui, accentué de la sorte, signifie *but, limite, fin, loi, règle de vie.* Quelques-uns ont traduit par *lignum* le même mot accentué ainsi, ὄρος, et ont pensé que c'est une allusion à la croix de Jésus. Cette opinion me semble hasardée: car la véritable signification du mot ὄρος, avec l'*esprit doux* au lieu de l'*esprit dur*, est *pressoir* ou *bois de pressoir.*

(6) Le plérome est entouré de cette légende : « Jesus seu Salvator est æonum omnium symbolis concinnatus. »

(7) Cet hellénisme répond au latin *cogitatio sapientiæ.* C'est le Σοφία grec, l'éon de la sagesse infinie, en un mot.

cionites eurent une singulière manière de procéder : ils trouvaient l'*ogdoade* dans le mot grec ἄρρητος, *ineffable*, parce que ce mot grec a sept lettres (1). Il est aisé de voir que la puissance des nombres, d'après la philosophie de Pythagore, prévaut dans cette secte chrétienne.

Je m'écarterais de mon but si je n'avais pas le scrupule de ne point égarer mon lecteur dans toute cette *cabale gnostique* que le docte Brucker définit par cette montagne de mots : Pythagorica-Platonica-Cabbalistica (2). Personne, dit Brucker (3), ne peut ignorer que cette philosophie (le gnosticisme) a singulièrement dégénéré de l'ancienne école de Pythagore et de Platon ; qu'elle s'est façonnée par tout pays en un syncrétisme d'opinions innombrables, et qu'elle s'est surtout misérablement corrompue par la philosophie de l'Egypte et celle de l'Orient, dans l'état où cette philosophie était réduite à la venue du Sauveur. Aussitôt que ces doctrines levèrent la tête en Egypte, les Juifs, par l'amalgame et la corruption la plus étrange, s'efforcèrent d'y ajuster leurs traditions publiques ou privées : c'est de là qu'est née cette philosophie confuse, mystérieuse et *cabalistique*.

Le mot *cabale*, qu'on a d'abord écrit *cabbale*, est hébreu, et signifie tradition.

La *cabale*, suivant la définition de Pluquet, est l'art d'exprimer l'essence de l'Être suprême ou des puissances surnaturelles par des figures symboliques, par l'arrangement de l'alphabet, par la combinaison des nombres, par le renversement des lettres de l'écriture, etc.

Or, sans vouloir anticiper sur l'interprétation de l'image du coffret, auquel je dois un chapitre spécial, je puis assurer d'avance que la définition de Pluquet y est on ne peut plus applicable : image d'une

(1) Unde æones profluxerunt, dit Irénée, lib. 1, c. 15, § 1.
(2) Jacobi Bruckeri *Historia critica Philosophiæ*, t. 4, p. 369.
(3) *Id., ibid.*, p. 373. Je donne ici ma propre traduction.

puissance surnaturelle, figures symboliques, combinaison forcée des mots, lettres interverties çà et là pour arriver à reproduire plusieurs fois le même nombre cabalistique, etc., rien n'y manque.

Indépendamment de cette *arithmétique pythagoricienne,* comme dirait Pluquet, nous y reconnaîtrons la trace du serpent égyptien, caché sous un *symbole ophitique,* et quelque chose du culte de *Mithra,* dans l'image du soleil. Bien plus, nous aurons dans l'écriture même qui accompagne l'image et tous ses signes, un rapprochement des plus décisifs avec la doctrine de *pure apparence* et de *négation du Christ,* doctrine qui appartient principalement à Basilide, ainsi que je l'ai établi au commencement de ce chapitre; la plus monstrueuse des infamies humaines ressortira aussi de cette écriture accusatrice, et se rapportera aux choses que j'en aurai dites, et que je serai obligé d'en dire encore touchant les sectes gnostiques.

En un mot, je me suis attaché dans ce préliminaire à n'exposer que ce qui pouvait éclairer la question et fournir les données propres à l'analyse de notre précieux document.

Encore quelques mots sur les généralités, et j'aborde l'interprétation du coffret.

Entre tous les symboles gnostiques, et c'est une chose qu'il faut bien remarquer, *l'éon de la sagesse*, Σοφία, prévalut surtout chez les ophites (1). Il y eut divers autres noms cabalistiques de la puissance ou de la *sagesse ;* en voici quelques-uns : Ennœa (Ἔννοια, *cogitatio,* pensée), Héléna (Ἑλένη, feu, flambeau), Sigé (Σιγή, silence, mystère), Charis (Χάρις, grâce), etc. (2).

Le *gnosticisme,* qui s'était imbu de tant de rêveries philosophiques, ne pouvait manquer de devenir un instrument entre les mains des *iconoclastes* au huitième siècle. Saturnin et Basilide renfermaient dans leurs doctrines le germe le plus fécond de la persécution *isaurienne,*

(1) Selon les ophites, l'éon *Sophia* était masculo-fœmina, dit saint Irénée, lib. 1, c. 30, § 2, 4 et 5.

(2) S. Irénée, *Diss. præv.*, p. 72, § 147.

puisque l'un niait que Jésus-Christ eût pris un corps, et que l'autre (1) apprenait à ses disciples à s'affranchir du *Christ inférieur, du Christ crucifié, de l'homme Jésus*, que le vrai Christ, disait-il, avait quitté avant le supplice. Que devenaient, avec de telles hérésies, la grandeur du sacrifice de l'Homme-Dieu et la sublimité de la croix? Les adeptes de cette désespérante école n'avaient plus qu'à vouer au mépris une vaine image. Quel que soit là-dessus le silence de l'histoire, je ne puis m'empêcher de regarder la secte des *iconoclastes* comme un des plus tristes fruits du gnosticisme. *Léon d'Isaurie* (2), le héros de la première guerre contre les *images*, avait eu d'étroites liaisons avec les juifs et avec les sarrasins gnostiques (3).

Il y a entre cette hérésie fondamentale des Saturnin et des Basilide, et le *reniement* de la croix imputé aux chevaliers du Temple, un rapport qui me frappe et que l'histoire n'a pas non plus constaté.

Ainsi, le templier *Beaumont* avoua qu'on lui avait dit, en lui présentant la croix : « Il ne faut pas croire à cette image, mais au Seigneur qui est dans le paradis » (4). Ainsi encore, le templier *Gérard de Passage* raconte de cette manière sa réception, qui eut lieu à *Nicosia* en Orient : « On me présenta un crucifix de bois, et l'on me demanda » en même temps si je croyais que ce fût le Seigneur Dieu? — Je dis » que c'était l'image de Jésus-Christ crucifié. — Ne croyez pas cela, » répondit-on; ce n'est rien de plus qu'un morceau de bois, notre » Seigneur est au ciel » (5). Le templier *Jean de Cassanhas* déclara qu'on lui fit jurer de croire en un Dieu créateur qui *n'est mort et ne mourra point* (6).

Bientôt, par un effet de l'exagération dans les mauvaises choses, les chevaliers *gnostiques* firent plus qu'abjurer ce qu'ils considéraient

(1) Basilide. Voir Matter, p. 46.
(2) Couronné empereur en 716.
(3) Voir Pluquet, à l'art. *Iconoclaste*.
(4) Actes du procès des templiers, publiés par Moldenhawer, et reproduits aux *Mémoires historiques sur les Templiers*, par Ph. G....., p. 370.
(5) *Id., ibid.*, p. 352.
(6) Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*, t. 1, p. 93.

comme une vaine image; ils y ajoutèrent de dégoûtants outrages (1): Cependant la gravité de leur abjuration me semble singulièrement atténuée quand je soupçonne, avec des preuves non à dédaigner, que ce n'était qu'à la matière même de la croix, et non à la personne divine, que s'adressait l'injure; mais cette hérésie, même en la réduisant à ce degré, présentait un danger immense, puisqu'il n'y avait qu'un pas à faire sur cette pente rapide pour tomber dans une profonde impiété.

« A la honte des hommes (disait Bayle), qui veut outrer dans l'es» prit outre ordinairement dans la chair, et les vices les plus honteux » ont toujours été la pierre de touche de la fausse spiritualité. » Cette parole est la plus exacte possible à l'égard des chevaliers du Temple, parmi lesquels le libertinage d'esprit *ou la licence* de quelques-uns dut amener nécessairement de déplorables excès: ainsi, par *oscula in ore, et in fine spinæ dorsi* (2), expressions conservées dans les enquêtes, il faut n'apercevoir, je crois, que l'interprétation par des signes sensibles et grossiers de l'alpha et oméga, *principe et fin*. Le gnosticisme des sectes chrétiennes, on ne le voit que trop, en était venu à mettre en péril jusqu'aux textes sacrés (3). Quand, chez les Hébreux, on faisait le serment le plus inviolable et le plus saint en mettant la main sous la cuisse du chef de la tribu, personne ne s'avisait de voir dans cette pratique quelque chose de honteux; mais à l'époque des templiers, on était déjà bien loin de la simplicité primitive, et ce n'était pas chez des moines guerriers, hôtes de *climats brûlants* (4), qu'il fallait espérer de la voir se maintenir.

(1) Comme de cracher sur la croix.

(2) Auxquels furent ajoutés *oscula in umbilico*, comme pour répondre à ces trois mots : *principium, medium et finis*. Lorsqu'on interrogeait les manichéens sur le principe de la foi qu'ils avaient en leur maître, leur réponse réitérée était : « Notre maître nous a enseigné le *commencement*, le *milieu* et la *fin*. » (Ritter, *loc. cit.*, p. 143.)

(3) Ego sum alpha et omega, principium et finis, dicit Dominus Deus. (*Apoc.*, 1, 8.)

(4) Le templier *Gaucerande de Montepesat* dit, dans son interrogatoire, qu'il était

S'il y a des excès jusque dans le bien, comment n'y en aurait-il pas eu parmi des initiations absurdes et coupables dans leur principe même? Ces excès ne tardèrent point à se manifester; il y eut surtout un affreux mélange de la secte des *ophites* avec celle des *caïnistes,* qui était la plus infâme (1).

L'Orient, et surtout la Syrie, était le refuge de tous les sectaires et hérésiarques proscrits par l'empire d'Occident (2). Quel foyer pour le *gnosticisme*! C'est là, sans aucun doute, que les templiers virent se corrompre leurs traditions religieuses, en se laissant aller au leurre d'un prétendu *christianisme rectifié.* Ces moines belliqueux savaient peu se défendre sur le terrain des discussions religieuses, et rien, on peut le croire, n'était plus facile que de surprendre là-dessus leur bonne foi (3).

Lorsque Gofrid de Gonavilla se refusait à renier la croix, le supérieur lui dit: « Je te jure que cela ne peut te nuire; *c'est la coutume » de notre ordre,* qui fut introduite par un mauvais grand maître qui

permis aux frères de se *mélanger,* afin de mieux supporter la chaleur de la terre d'outre-mer, et de peur aussi de risquer leur réputation par le commerce avec les femmes. *Ut melius caliditatem terræ ultramarinæ valeant tolerare, et ne diffamentur propter mulieres.* (Dupuy, t. 1, p. 23 et 94.)

Cette citation me dispensera, je pense, aux yeux du lecteur, de lui en faire d'autres de même nature. S'il veut fouiller plus avant dans ces turpitudes, il peut recourir à l'historien Dupuy, qui est exact, scrupuleux et digne de foi.

(1) La secte des caïnistes, dit saint Irénée, lib. 1, c. 31, reconnaissait pour ses affidés Caïn, Esaü, Coré, tous les réprouvés de Dieu, et, pour me servir des termes mêmes de la traduction latine: « ...... Et *Sod*..... et omnes tales cognatos suos confitentur. » Personne n'était repoussé, *neminem ex eis male acceptum.*

Dans ce même chapitre, saint Irénée traite les caïnistes de *vulperculæ, bestiæ* et *feræ;* et ailleurs (*Dissert. præviæ,* p. 73, § 149), c'est en ces termes qu'il en est parlé: « De *perditissimis eorum moribus nihil dicam* : porcos et canes putares, non homines.

(2) Pluquet, *Dict. des Hérésies.* — Münter, dans les *Mémoires historiques sur les Templiers,* p. 284.

(3) *Gérard de Caus*, chevalier de Rouergue, celui de tous qui ait fait la déposition la plus raisonnée, disait que l'introduction des juristes et des savants dans l'ordre l'avait corrompu. Il se plaignait aussi qu'aucune copie de la règle ni des statuts ne fût laissée à la disposition des frères. (*Mémoires historiques sur les Templiers,* par Ph. G...., p. 373.)

» *fut en prison du soldan* (soudan), *et qui sortit moyennant ce qu'il* » *promit qu'il introduirait cette coutume.* » D'autres imputaient l'introduction de cette *coutume* à *Roncelin*, et certains l'imputaient à *Thomas Bérard*, tous deux grands maîtres de l'ordre (1). *Pierre Blaye* déclara avoir appris que les abus reprochés à l'ordre *devaient être issus de l'Orient*, et n'être pas plus anciens que le règne des quatre derniers grands maîtres (2).

Quoi qu'il en soit, lorsque les templiers, abandonnant peu à peu les affaires d'Orient, eurent fixé leur établissement central en Europe, ils y répandirent les funestes germes de leurs mystères cabalistiques. Cet ordre si renommé portait au sein de sa toute-puissance un principe de ruine, principe à qui rien ne résiste, principe qui ronge au cœur et fait crouler les nations, je veux dire l'impiété et l'oubli de la dignité humaine.

De l'irruption de l'Europe sur l'Asie, au temps des croisades, datent toutes ces impuretés clandestines dont la source tortueuse se cache peut-être jusque dans le temple d'Eleusis; mais la fange a bien grossi le torrent dans son vaste cours! Comment expliquer autrement que par le gnosticisme colporté par les croisades, certaines sculptures de nos temples du moyen âge? Sans doute, l'ignorance ou la simplicité, plutôt qu'une intention coupable, en avait introduit l'usage parmi les corporations d'artistes, architectes et ouvriers du XIIIe siècle; mais l'influence satanique de certaines initiations n'y respire-t-elle pas tout entière? Refusera-t-on de la voir dans ces figures de femmes allaitant des reptiles, et dont parle *Millin* dans son voyage du midi de la France? On pourrait citer bien d'autres monstruosités encore. Moi-même, en visitant cette forêt de sculptures qui couronne les fûts des innombrables colonnes de la magnifique basilique de *Vezelay*, j'ai reconnu cette influence; je l'ai surprise jusque dans les figures satyriques et grimaçantes qui gar-

(1) Extrait de l'*Inventaire du Trésor des Chartes* donné par Dupuy, *loc. cit.*, p. 88.
(2) Actes publiés par Moldenhawer, *loc. cit.*, p. 403.

dent le faîte de la basilique. Quelle triste anomalie pour la chasteté du culte, que de voir les chrétiens eux-mêmes entretenir l'épouvantable sarcasme et l'impudente colère du paganisme vaincu!

INTERPRÉTATION DES SIGNES, DES CARACTÈRES ET DE L'IMAGE DU COFFRET.

Les considérations sommaires où je viens d'entrer sur le gnosticisme étaient indispensables pour qu'on pût comprendre les explications que je vais donner maintenant sur l'image et sur le sens des caractères arabes du coffret d'Essarois (1).

Afin de mettre en œuvre toutes les ressources de la clarté, j'ai transcrit en lettres françaises les fragments arabes dans l'ordre même où ils sont inscrits sur la pierre. Ce qui rend difficile le rétablissement du sens, ce sont les entraves calculées par les auteurs de ces inscriptions mystérieuses, afin que le sens n'en demeurât clair que pour les initiés, et fût inconnu aux profanes. Ainsi, d'une part, on trouve un mot latin et un mot grec, l'un et l'autre écrits en lettres arabes (2); d'autre part, non-seulement les mots sont intervertis dans la même ligne, mais d'une ligne à l'autre; et, pour compléter l'amalgame, les lettres mêmes de certains mots sont interverties (3). C'est ainsi que le fragment de gauche commence par la lettre finale

(1) Voir, à la fin de cet exposé, l'image de ce coffret, et l'explication des lignes arabes au tableau qui est en regard.

M. de Hammer, dans le mémoire déjà *cité*, donne en entier l'interprétation de la ligne arabe de droite; mais il ne fait qu'indiquer certains mots du fragment de gauche. Ce n'est qu'après quelques efforts et avec le concours d'un officier distingué de l'armée d'Afrique, M. *de la Poterie*, que j'ai pu déchiffrer ce dernier fragment. Qu'on sache bien aussi, et M. de Hammer le dit lui-même, que ces inscriptions ne sont pas de l'arabe pur, mais de l'arabe altéré, dont les ouvriers européens ont encore contribué à défigurer les caractères.

(2) Le mot latin écrit en arabe, c'est *cantate;* et le mot grec également écrit en arabe, c'est **METE**.

(3) « Comme si les Orientaux prenaient à tâche de rendre leurs inscriptions inintelligibles, ils coupent quelquefois les mots, ils intervertissent l'ordre des syllabes, » et ils dispersent, pour ainsi dire, les éléments du sens. (M. Reinaud, *Monuments de M. le duc de Blacas,* 1, p. 82.

du troisième mot, et que la première syllabe de METE en devient la dernière. La répétition de ce mot, et la manière dont il reparaît, offre d'ailleurs une difficulté de plus (1).

Toutefois, en rétablissant les mots dans leur ordre véritable, on trouve aux caractères arabes le sens qui suit :

Chantez Dieu notre Seigneur !
Que lui l'Esprit (ou *la Sagesse*), *qui fait germer et fleurir, soit glorifié !*
Je suis la souche de sept autres.
Si tu renies, le plaisir t'environne.

Il y a deux choses à rechercher au sujet de ces lignes : d'abord le vrai sens caché sous *la cabale,* puis enfin l'usage ou l'abus qu'en ont pu faire les chevaliers du Temple. Je serai forcé, dans le cours de cette discussion, de me souvenir, ainsi que je l'ai déjà fait ailleurs, que le latin et le grec ont plus de franchise que notre langue ; je tâcherai aussi de ne pas oublier que si la défense d'un ordre malheureux est un noble emploi des facultés de l'esprit, l'histoire a aussi un caractère et une conscience à respecter.

Après avoir donné l'interprétation du sens général des lignes arabes, je vais en reprendre partiellement l'analyse dans une division par paragraphes.

§ 1. *Chantez Dieu notre Seigneur, etc.*

Le mot latin *cantate,* qui se trouve sous les pieds de l'image, et l'invocation au Seigneur placée à la tête, semblent être une parodie et une profanation de l'hymne sacrée, *Cantate laudes Domini, etc.* Ce qui empêche d'en douter, c'est qu'on voit les *ophites* parodier jusqu'à cette délicieuse parole du Christ : « *Sinite parvulos venire ad me.* » En effet, sur un des bas-reliefs d'un coffret polygone du cabinet de Vienne, l'hiérophante gnostique est représenté *appelant à lui les en-*

(1) Voir, pour ceci et pour toute la suite de cet exposé, l'image du coffret et le tableau explicatif en regard.

fants pour les sauver de la gueule d'un crocodile ou d'un dragon ennemi des *ophites*, dont le serpent était le bon génie (1). *Jah la*, tel que nous voyons ce mot écrit au-dessus de la tête de l'image, *était sacramentel.* Cela résulte manifestement de la déposition du templier *Raimond Rubei*, comme on peut le voir dans l'extrait de l'inventaire du *Trésor des Chartes* concernant la condamnation des templiers (2). Voici ce passage : « Raimond Rubei dépose comme les autres pour » l'adoration de l'idole, *ubi erat depicta figura Baffometi*, et le supé- » rieur, baisant cette idole, dit *Yalla*, ce qui est un mot arabe, *ver-* » *bum Sarracenorum.* »

A l'occasion du mot *Baffomet*, je crois que M. de Hammer s'est mépris en le considérant comme le nom d'un être ou *éon gnostique* (3). Dans cette préoccupation, il a considéré le mot METE (qui est le deuxième de la ligne arabe de gauche) comme une abréviation de *Baffomet*, tandis que ce n'est autre chose qu'une légère altération du terme grec μῆτις (4), excellent synonyme de Σοφία, qui était l'*éon* principal de l'*ogdoade* de plusieurs sectes chrétiennes, comme nous l'avons vu précédemment.

Saint Irénée, dans le passage cité par M. de Hammer, n'est pas aussi large dans sa synonymie qu'a pensé le voir ce célèbre orientaliste. Voici ce que je lis dans saint Irénée (5) : « *Sophia. Hanc autem matrem et ogdoadem vocant et sophiam, et terram, et Hierusalem, et Spiritum sanctum et Dominum masculiniter.* » Or, dans le passage, il n'est nullement question du mot *Baffometum.* Au reste, de plus savants que moi ont

(1) M. de Hammer, *loc. cit.*, p. 24.

(2) Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*, p. 94.

(3) Voir M. de Hammer, *loc. cit.*, p. 14.

(4) Μῆτ.ς ou μῆτος. Les Grecs donnaient à cette expression un sens très-étendu. Il signifiait non-seulement conseil, prudence, *sagesse*, mais encore volonté, science, génie, connaissance; en un mot, il renfermait les attributs nombreux de la sagesse. Voir le *Lexique grec-latin* de Jacob Tusan, 1552.

(5) Lib. I, c. 5, § 3.

déjà critiqué l'acception que M. de Hammer donne à ce mot (1): mais ils s'en sont tenus là, et n'y ont rien substitué. Toutefois, d'après les lexicographes, *Baffomet* signifie tout simplement *Mahomet* (2); et si l'on veut bien s'en rapporter encore à Herder et à Münter, deux graves autorités (3), le nom générique de *têtes de Mahomet* s'appliquait à toutes les figures ou *têtes enchantées* qui provenaient en partie de l'Orient, en partie de l'Espagne. D'après cette interprétation fort naturelle du mot *Baffomet*, je ne vois rien de plus clair que la déposition du templier *Rubei* déclarant qu'il avait vu une de ces figures de *Mahomet* peinte sur une idole. Il n'y a rien de plus clair non plus que la déposition du templier *Gaucerande de Montepesat*, lequel avoue qu'à sa réception, le supérieur lui avait montré une *idole barbue* faite comme les idoles de Mahomet, in *figuram Baffometi* (4).

§ 2. *Que lui, l'esprit,* ou *l'éon de la sagesse, qui fait germer et fleurir, etc.*

Le mot arabe *houwé* signifie *lui;* mais nous savons que l'éon gnostique *était androgyne* (5), et saint Irénée vient de nous le dire il n'y

(1) *Magasin encyclop.*, t. 6, p. 159. — *Journal des Savants*, 1819, p. 152.
Dans son mémoire, p. 21, M. de Hammer, à l'occasion de figures gnostiques d'un coffret toscan, traduit βαφὴ μήτου par *inundatio sapientiæ*, baptême de la sagesse. Cela seul aurait dû mettre M. de Hammer sur la voie de l'explication que je donne.

(2) Voici ce que je lis au *Glossaire roman* de Raynouard :
Bafomet, nom propre signifiant Mahomet
Baffumaria, mosquée, temple de Mahomet.
On a dit *Bafomeria*, pays des mahométans, comme on a dit *chrétienté*.
Je lis de plus, dans le *Glossaire occitanien* de Rochegude :
Bafomet, c'est-à-dire Mahomet; *Bafomairia*, c'est-à-dire pays des Mahométans.
Voir aussi Ducange, *in Glossario mediæ et infimæ latinitatis*, où *Bafumaria* se prend pour une idole de *Mahomet*.

(3) Münter. Voir aux *Mémoires historiques sur les Templiers*, p. 74.

(4) Dupuy, t. 1, p. 94.

(5) Dans l'*image gnostique* qui accompagne le mémoire de M. de Hammer, image qu'on a reproduite à la fin de cet exposé, la *barbe* manque à l'éon ou personnage *androgyne*, soit que l'ouvrier statuaire lui-même l'ait omise ou peu indiquée, soit que le frottement l'ait fait disparaître sur la pierre, soit enfin que le dessinateur l'ait

a qu'un instant par ces mots : *Hanc vocant et Sophiam et Dominum masculiniter.*

Dans les articles sur lesquels le pape Clément V ordonna aux commissaires délégués par lui d'interroger les témoins, il est question d'une idole *qui fait fleurir les arbres et germer la terre* (1). Ce dernier sens est rendu par le mot arabe *nach*, que M. de Hammer a traduit par le participe latin *germinans*.

§ 3. *Je suis la souche de sept autres*, ou, pour traduire le plus littéralement possible, *notre origine fut, et moi avec sept, etc.*

D'après saint Irénée (2), les sept éons qui, avec l'esprit de sagesse

négligée de son propre mouvement; car, pour quiconque n'est pas un peu versé dans l'étude du *gnosticisme*, c'est sans doute un objet étrange que la barbe chez un personnage du sexe féminin.

Or M. de Hammer, à qui cette omission n'avait sans doute pas échappé, a extrait du 6e volume de son magnifique ouvrage *des Mines de l'Orient*, pour les ajouter à la suite du mémoire dont je viens de parler, les dessins de plusieurs monuments du moyen âge qui établissent une identité incontestable tant avec l'image d'Essarois qu'avec d'autres figures analogues d'un coffret toscan, et ne laissent aucun doute sur l'*androgynisme*, si je puis parler ainsi, du personnage *gnostique* de notre coffret : mêmes signes cabalistiques, mêmes étoiles à simples rayons ou à double triangle, même tête de mort, même coiffure de Cybèle, même chaîne double des *éons*, etc. C'est par un motif semblable à celui qui avait animé M. de Hammer, qu'à la fin de cet exposé on a reproduit, à côté de l'image du coffret d'Essarois, trois autres figures identiques et parfaitement *androgynes*, choisies dans les dessins comparatifs donnés par M. de Hammer. D'ailleurs encore le mot arabe *houvé*, qui signifie *lui*, annonce suffisamment pour notre image l'appellation masculine.

Je ne sais pas jusqu'à quel point on pourrait soutenir, avec l'auteur de la glose précédant le texte de saint Irénée, que l'*éon gnostique androgyne* était représenté soit sous l'apparence d'un sexe unique, soit avec les deux sexes à la fois. Quoi qu'il en soit, je cite le passage : « Nihil frequentius apud Proclum et alios occurrit quam deos quosdam mares, quosdam fœmineas, vel quosdam masculo-fœmineas esse. » (Iren., *Dissert. præv.*, p. 28, Paris, 1710.) *Proclus*, dont il s'agit ici, était patriarche de Constantinople. Il se montra disciple fervent de saint Jean Chrysostôme, et fut un des plus vigoureux athlètes de la foi contre les *gnostiques*.

(1) Quod facit arbores florere; — item quod terram germinare. (Dupuy, *loc. cit.*, p. 143.)

(2) Lib. 1, c. 30, § 3, 4 et 5. — Matter, *de l'Initiation chez les Gnostiques*, p. 42. — Rohrbacher, t. 5, p. 46.

en premier ordre, complètent ordinairement *l'ogdoade*, sont: *Jaldabaoth*, *Jao* ou *Jaoth*, *Sabaoth*, *Adonaï*, *Eloi*, *Horeum*, *Astaphœum*. Ces noms *bibliques*, dont saint Irénée donne, en partie, l'interprétation, paraissent avoir été introduits par les *Juifs hellénistes*, lesquels furent d'ardents propagateurs du gnosticisme. Ces noms, enfin, renferment autant d'attributs de la divinité (1).

Quelques-uns ont pensé que les sept *éons* signifient les sept planètes; mais l'opinion de saint Irénée et celle de saint Epiphane, en tout la même, me semblent avoir plus d'autorité.

Toutefois, s'il m'était permis de donner mon opinion après les Irénée et les Epiphane, je dirais que les sept *éons* dont il s'agit dans notre inscription arabe pourraient bien être, après le personnage *androgyne* représentant l'Esprit suprême, les figures mêmes qu'on aperçoit sur la pierre du coffret, c'est-à-dire la lune, le soleil, le plérome des sept cieux représenté par l'étoile à sept rayons (2); puis la mort, puis l'éternité représentée par le double triangle, et enfin le monde planétaire et le monde sublunaire subordonnés à la sagesse suprême, et liés entre eux par la double chaîne des *éons*.

Cette *ogdoade* me semble renfermer un sens plus profond que les deux autres, en ce qu'elle explique d'une manière satisfaisante la double *chaîne mystérieuse* qui assujettit les astres et les mondes inférieurs à une seule et unique sagesse. On retrouve de plus dans ce dernier système le *syncrétisme* tant reproché aux gnostiques

(1) D'après S. Irénée, *Dissert. præv.*, p. 67, édit. de Paris, 1710, *Jaldabaoth* est synonyme de Dieu; *Jaoth* signifie Celui qui chasse les maux; *Sabaoth*, Celui qui fait sa volonté; *Adonaï*, Seigneur, base et fondement; *Eloi*, *Elohi* ou *Elohim*, Celui qui est toujours Dieu. Quant aux deux derniers noms symboliques, saint Irénée en donne seulement les variantes, et non la signification: *Horeum* ou *Oreum*; *Astaphœum*, *Adstapeum*, ou *Artaphœum* selon Vossius.

Voir aussi Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. 2, p. 807.

(2) Ce plérome des sept cieux figure, au tableau des valentiniens, comme subordonné à l'éon *Sophia*. Voir ce tableau au commencement du *Traité de S. Irénée contre les Hérésies*, édit. de Paris, de 1710.

juifs (1), puisqu'on y voit en effet l'alliance du *sabéisme* ou culte des astres avec les signes de la *cabale* principalement imputée aux Juifs (2).

§ 4. *Si tu renies, etc.*

A l'occasion de cette abjuration, les mots arabes *tanker mounkir,* si j'ai bien compris les explications de M. de Hammer, peuvent se traduire par ces équivalents latins : *Negando heterodoxus,* c'est-à-dire en abjurant comme étant opposé à l'*orthodoxie* (3) ; mais était-ce bien une abjuration complète? n'était-ce qu'une hérésie comme celle des iconoclastes? n'était-ce qu'une épreuve (4)? C'est là le secret de l'histoire : cependant les mœurs de l'ordre étaient si corrompues et les faits avérés sont si odieux, qu'il faut un vrai dévouement au malheur pour chercher les motifs d'une amnistie dans l'intention. Toutefois, je me hâte de dire qu'il y eut d'énergiques protestations et des luttes désespérées de la part de plusieurs chevaliers, afin de se soustraire aux *épreuves:* ainsi, *Menillo,* du Temple de Paris, déclara qu'il se serait retiré de l'ordre sans l'appréhension d'être accusé de manquer de cœur, et sans le respect et la crainte pour ses parents, qui croyaient l'ordre saint, et avaient fait de grandes dépenses pour le

(1) *Nefandus syncretismus* (dit Brucker, t. 2, p. 865) *qui initio ægyptiacos Judæos corrupit, mox in Judæam progressus stragem latissime edidit.*

On ne peut pas lancer contre ce syncrétisme juif un plus violent anathème.

(2) L'image du double triangle est donnée par Brucker (t. 2, p. 876) comme une figure cabalistique des Juifs.

(3) Toutefois Golius, d'après ce que dit M. de Hammer, *loc. cit.,* p. 18, rend ce mot *mounkir* par *iniquus.* Cette seconde version ferait supposer quelque chose de plus hostile, et peut-être une plus grande profanation.

(4) D'après la déposition de *Gaultier Buris,* prêtre de l'ordre, il semble qu'on n'exigeait le baiser le plus impur que comme preuve de soumission. On l'en avait dispensé comme prêtre. (Voir *Mém. hist. sur les Templiers,* par Ph. G..., p. 369.)

Le templier *Tilley* raconte sa réception avec des circonstances qui rappellent ce qu'on sait de la *franc-maçonnerie.* Il regardait tout ce qu'on exigeait de lui comme des épreuves de soumission. (*Id.,* p. 371.)

Jean de *Ghisi,* templier prêtre, dit que l'origine du renoncement à Jésus-Christ n'était connue de personne dans l'ordre. Quand les récipiendaires montraient de

voyage d'outre-mer de leur fils (1). Ainsi, *Hugues de Calmont* résista et se débattit, et, en définitive, adopta un moyen terme en promettant, par serment, de dire aux autres frères qu'il avait renié (2).

Gofrid de Gonavilla, aussi chevalier du Temple de Paris, voulait prendre la fuite et aller déclarer tout au roi; mais il redoutait le grand pouvoir des templiers (3). *Hugues de Pérando* eut aussi le projet de fuir et d'entraîner avec lui d'autres frères (4). *Guichard de Marziac* raconte que son coreligionnaire *Hugues de Marchand,* après avoir été armé chevalier par lui, fut emmené par d'autres frères dans un cabinet *soigneusement fermé*, mais qu'il en sortit pâle, égaré, hors de lui; et que, l'ayant interrogé sur la cause de ce trouble, le récipiendaire lui répondit qu'il ne pouvait rien dire, *mais qu'il ne serait content de sa vie.* Le pauvre Hugues fut toujours, en effet, plein de tristesse depuis ce jour (5).

Il résulte de plusieurs dépositions, qu'on employa la contrainte, l'intimidation, et même les châtiments corporels, contre les chevaliers disposés à ne se soumettre point à tout ce qu'exigeait le cérémonial de *la réception* (6). Un grand nombre éclatèrent en marques de repentir, et l'on vit bien que leur liberté datait seulement du jour des informations judiciaires (7). L'honnêteté et la foi de plusieurs ne reçut aucune atteinte: j'en donnerai pour témoignage une parole tou-

l'hésitation, on disait aux uns: « C'est l'usage, il le faut; » aux autres: « C'est une épreuve; » à quelques-uns: « Obéis, tu t'en confesseras; » aux plus obstinés, enfin, on répondait: « Tout le péché retombe sur l'auteur de la loi. » (*Id.*, p. 379.)

(1) Dupuy, t. 1, p. 86.

(2) *Mém. hist. sur les Templiers*, p. 374.

(3) Dupuy, *ibid.*, p. 89.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 87.

(5) *Mém. hist. sur les Templiers*, p. 360.

(6) *Guillaume de Chalon* dit qu'il fut forcé et contraint, le couteau sur la gorge, de renier Jésus-Christ. (Dupuy, t. 1, p. 83.)— *Hélie de Jotro* fut battu et mis en prison pour n'avoir pas voulu renier assez tôt, et fut fort tourmenté. (*Id.*, p. 88.) — Le templier *du Quesnoy* fut mis trois jours en prison, au pain et à l'eau, pour le contraindre à renier. (*Id.*, p. 85.)

(7) Dupuy, t. 1, p. 19, 80, 85, *et passim*.

chante du grand maître Jacques de Molay. Comme il faisait le panégyrique de l'ordre devant les commissaires, ceux-ci lui dirent: «Tout cela ne sert à rien pour le salut de l'âme, quand le fond de l'orthodoxie chrétienne manque. — Il est vrai, répondit-il; mais la mienne est sans reproche (1).

Le lecteur n'a pas besoin, je pense, d'un plus grand nombre d'exemples pour demeurer convaincu qu'en fait de foi la corruption n'était pas générale dans l'ordre des templiers. Vraisemblablement il y avait des degrés divers dans l'acte du *reniement;* et, selon l'innocence ou la corruption des chevaliers, il y avait des victimes, des fervents et des tièdes. Et, si j'ajoute que la plupart étaient surpris dans leur propre volonté par suite du mystère dont l'ordre faisait une loi, on verra que la plupart étaient au moins aussi à plaindre qu'à blâmer.

§5. *Le plaisir t'environne.*

Me voici arrivé à la partie la plus obscure de l'inscription arabe; mais je chargerai un autre langage que le français de son interprétation.

Le mot arabe *tiz* répond au grec πρωκτός et au latin *podex*, mots infâmes.

L'expression *zonar*, signifiant *ceinture*, était bien choisie au point de vue *cabalistique* pour compléter le sens : car il résulte de l'inventaire du *Trésor des chartes* que plusieurs récipiendaires étaient ceints de cordes ou *cordelettes*, soit pendant leur réception, soit à la fin, et comme un complément de leur initiation (2). Cette cordelette ou *ceinture* avait touché une idole, et ce point essentiellement mystérieux n'était connu que du grand maître et des plus anciens de l'ordre (3). Selon toute apparence, ces *cordelettes* ou *ceintures* étaient une allusion matérielle à l'idée mystique de la *chaîne des éons*, une

(1) Cette parole, citée par Dupuy, a été aussi signalée par Münter.
(2) Voir Dupuy, t. 1, p. 22, 80, 90, 91 et 92.
(3) *Id.*, p. 18, 90, et *Mém. hist. sur les Templiers*, p. 373.

image sensible, enfin, de cette double chaîne que, pour citer un exemple frappant, l'on voit aux mains de l'éon METE sur l'image du coffret d'Essarois. L'intérieur de ce coffret était, selon toute apparence, destiné à recéler ces cordelettes ou ceintures cabalistiques.

Je ne m'explique pas sur le genre de *plaisir* dont il est ici question. On comprendra facilement la réserve que je m'impose dans un sujet aussi scabreux; mais si ma plume s'arrête près de ces infâmes mystères, l'histoire n'est pas aussi indulgente (1).

Après avoir interprété l'inscription arabe, il me reste encore à examiner l'image sous quelques points de vue et sur l'ensemble.

D'abord, je prie le lecteur de vouloir bien remarquer le ton de *cynisme* répandu dans tous les traits de la figure, qui représente la lune, et de plus le *cercle ophitique* ou le serpent qui termine la circonférence (2). Ces premiers indices seuls suffiraient pour désigner clairement la *secte des ophites;* mais il y en a encore d'autres : c'est, d'une part, la couronne à créneaux placée sur la tête de METE ou SOPHIA, dont les gnostiques, flagellés par saint Irénée (3), faisaient un même mythe que la terre (4), et l'on sait que la terre était une même déesse que *Cybèle* (5). C'est, d'autre part, la *formule de reniement :*

(1) Après un examen attentif de l'interrogatoire subi par cent quarante chevaliers du Temple de Paris, je n'en vois que *trente* au plus qui diffèrent du reste par leurs dépositions. *Cent dix* avouent toutes les abominations imputées à l'ordre au sujet des mœurs (voir Dupuy, t. 1, de la page 81 à la page 90). *Trois* seulement, d'après Dupuy lui-même (*Id.*, p. 19), affirment *n'avoir vu aucun mal en l'ordre.*

(2) Voir l'image placée à la fin de cet exposé.

(3) Qu'on veuille bien se reporter à ce que j'ai dit antérieurement sur les marcosiens et les ophites.

(4) J'ai prouvé que l'éon METE est le même que l'éon *Sophia,* et je rappelle ici ce que dit S. Irénée, lib. 1, cap. 5, § 3 : *Hanc autem vocant et Sophiam et Terram*, etc.

(5) Voici ce que dit le baron de Sainte-Croix, *Recherches sur les Mystères du Paganisme,* t. 1, p. 83 :

La *Terre*, Ops, Rhée, la Mère des dieux, la Bonne déesse, la Grande déesse, étaient les noms d'une même divinité, à laquelle on donnait encore les épithètes de *Cybèle,* etc.

or une telle formule ne pouvait appartenir qu'à la secte des *ophites*, où la première condition pour être admis dans ses assemblées, était de prononcer des imprécations contre Jésus-Christ (1).

Une chose qui m'a frappé dans l'image du coffret, c'est que, soit que l'on examine les détails, soit qu'on prenne l'ensemble, le caractère gnostique de l'*ogdoade* se rencontre partout.

Ainsi, sans la figure principale de l'éon METE, il y a sept signes : le soleil, la lune, deux chaînes des *éons*, deux étoiles, une tête de mort, et tout cet ensemble forme bien une première ogdoade.

L'étoile à sept rayons, dont un plus saillant se dirige vers son émanation principale, l'éon METE, constitue bien une deuxième *ogdoade*.

Il n'y a pas jusqu'aux mots des deux lignes arabes qui ne soient disposés avec une intention cabalistique : ainsi, il y a *huit* mots dans la ligne du côté droit, et *huit* mots dans la ligne du côté gauche ; et c'est pour arriver à ce résultat, que du mot METE répété à la fin de la ligne de gauche, et par cela même superflu pour le sens, on a fait T. ME, et qu'on a transposé au commencement de la même ligne la lettre N, appartenant au corps du mot KIA. C'est encore dans le même but que la lettre B, qui, d'après M. de Hammer, est une abréviation de BARBELO (2), simple synonyme gnostique de METE, est venue là uni-

(1) Voir *Orig. cont. Cels.*, t. 1, p. 652, éd. Delarue. — Voir le baron de Sainte-Croix, *loc. cit.*, t. 2, p. 189.

(2) M. de Hammer (*loc. cit.*, p. 14) dit que BARBELO est un synonyme de SOPHIA. J'ai donc le droit de considérer ce premier mot comme un synonyme de ΜΗΤΙΣ, puisque j'ai moi-même établi plus haut la synonymie de Μῆτις et de Σοφία.

De plus, je constate, dans le *Dictionnaire des Origines*, t. 1, p. 87, l'existence d'une secte de *gnostiques* du nom de *barbelonites*, secte aussi impie dans ses dogmes qu'extravagante dans son culte.

Pluquet (*Dict. des Hérésies*) dit : BARBELO était une espèce de déesse des nicolaïtes et des gnostiques.

Voici ce que je lis, au sujet de cet *éon*, dans le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine :

« *Barbelo*, divinité de la secte des nicolaïtes, qui, suivant eux, habitait le huitième ciel, et avait pour fils *Sabaoth*, dieu du septième ciel, etc.

D'après Pluquet encore (au mot *Nicolaïtes*), cette secte avait pour maxime de se

quement pour compléter le nombre de mots ou de signes nécessaires à cette manifestation singulière et réitérée de l'*ogdoade*.

Jen ai dit assez, je pense, pour que le lecteur soit suffisamment éclairé sur le genre de *gnosticisme* auquel s'étaient affiliés les chevaliers du Temple. Il me reste encore à dire un mot sur les opinions diverses que l'événement et la suite du procès intenté à l'ordre ont suscitées.

CONCLUSION.

La question des templiers a eu bien des phases, et cette seule circonstance est un point d'histoire curieux à examiner. Il était difficile de détruire un ordre glorieux et puissant comme celui des templiers, sans secouer de grandes passions et une multitude d'intérêts ; on n'arrache pas un chêne vigoureux et profondément enraciné sans ébranler fortement le sol d'alentour : aussi, selon la diversité de tous ces intérêts, les jugements ont été divers dans le siècle même de l'événement, et, lorsque les cendres des bûchers furent refroidies, la critique, la philosophie et l'histoire, ces trois maîtresses impérieuses de l'intelligence humaine, ont établi leurs conjectures. Il y a eu des accusateurs et des apologistes ; mais peu ont étudié la question dans ses rapports avec le temps, avec le besoin des mœurs, et surtout avec le mouvement des sectes dangereuses parmi lesquelles vécurent les templiers en Orient. C'est cette étude qu'avec l'appui d'un fait matériel j'ai tentée dès le commencement de cet exposé, et, sans aucun doute, la question, placée sur ce terrain, est bien digne d'occuper de plus habiles gens que moi.

Entre les apologistes des templiers, il y a deux camps, et, selon leurs sympathies différentes, les uns accusent Philippe-le-Bel d'avarice, et les autres retournent cette imputation contre le pape. Il faut bien noter ce désaccord et ces petites passions. Ceux qui ac-

livrer sans scrupule au plaisir et à la prostitution. Voilà bien des motifs ajoutés encore à ceux qui confirment déjà le gnosticisme infâme de l'image que j'analyse.

cusent le pape sont les échos des historiens florentins *Villani* et *saint Antonin* (1); mais il faut se défier de l'impartialité de l'histoire contemporaine sous des plumes florentines : car, depuis la translation du saint siége à Avignon (2), Clément V s'était attiré l'animadversion de l'Italie qu'il déshéritait, et les Romains en ont conservé un tel souvenir, qu'ils appellent encore aujourd'hui la translation du saint siége la captivité de Babylone (3).

Ceux qui reprochent à Philippe-le-Bel d'avoir conjuré la perte des templiers pour s'emparer de leurs trésors, sont, à leur tour, les échos de la ligue qui se forma contre lui en 1314. En effet, Philippe-le-Bel ayant voulu imposer au clergé et à la noblesse les taxes communes, ce qui aurait doublé le revenu de l'Etat et exonéré le peuple, les deux ordres se plaignirent que le roi ruinait leurs justices et prenait sur leurs franchises et leurs priviléges (4). Alors la Bourgogne fut la première des provinces de France qui s'insurgea : deux chefs militaires furent choisis pour garder l'entrée de la province du côté où elle pouvait être menacée, et pour diriger la prise d'armes. C'était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une *jacquerie* de seigneurs, de gentilshommes, d'évêques et d'abbés; mais l'agitation que causait sur cette classe d'insurgés la conservation de ses priviléges, ne l'empêchait pas de maintenir et de stipuler la garantie des devoirs auxquels elle était tenue envers le roi. De telles chartes d'associations seraient curieuses pour nous, qui vivons dans des agitations profondes et illimitées.

Lorsque l'impulsion eut été donnée par la Bourgogne, il se fit

(1) Villani et saint Antonin écrivaient au XIV[e] siècle. Aventin, historien allemand du XVI[e] siècle, Boulainvilliers, historien français du XVII[e], et quelques autres, ont adopté les opinions de Villani et de saint Antonin. Velly (*Hist. de France*, t. 7) accuse les historiens modernes de cette opinion, *de penser hardiment*. Il aurait mieux fait de les reprendre de ne pas penser par eux-mêmes.

(2) En 1309.

(3) Voir aux biographies de Clément V.

(4) Boulainvilliers, *Abrégé chronologique de l'Hist. de France*, t. 2, p. 297.

bientôt d'autres ligues : ainsi la Champagne, le Nivernais, la Picardie, etc., s'insurgèrent également contre le système novateur de Philippe-le-Bel ; mais à sa mort, qui survint bientôt, la France s'apaisa comme par enchantement.

Il y avait donc, comme on voit, des éléments de partialité pour les contemporains de ces graves événements : or, la calomnie, fille de la partialité, se propage aussi bien dans l'histoire que dans le simple commerce des hommes ; et si l'on a vu ce triste effet se produire, c'est surtout dans ce fameux procès, où il semble que les juges plutôt que les accusés soient aujourd'hui sous la vindicte de l'opinion ; mais l'exposé des bulles, les lettres et les actes officiels du roi, servent, pour quiconque examine et pèse les choses, à démontrer le peu de fondement de ces accusations d'avarice, soit contre le pape, soit contre le roi. En 1308, un an avant cette justice terrible qui épouvante encore les générations, Clément V et Philippe-le-Bel convenaient par des actes patents que les biens des templiers, *si l'ordre était aboli*, seraient employés pour la terre sainte *et ne seraient divertis à autre usage* (1).

Une lettre du roi au pape, à la date du 24 août 1312, approuve la décision du concile de Vienne, décision par laquelle les biens des templiers étaient transférés aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2). Déjà en 1309 une lettre de Philippe-le-Bel avait déclaré qu'il prenait en sa garde les *curateurs* des biens des templiers, et enjoignait à ses sujets de les défendre (3) ; et dès 1307, une bulle du pape investissait de leurs pouvoirs une partie de ces *curateurs*, et avertissait le roi d'en nommer aussi de son côté, afin *qu'aucun argent ne fût distrait et fût au contraire réservé pour le fait de la terre sainte* (4), dont la conquête définitive était encore une manie de ces temps, et au sujet de laquelle le concile de Vienne (1311-1312) avait été en partie

(1) Dupuy, t. 1, p. 96.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 78.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 103.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 107.

convoqué (1). D'ailleurs encore, les immeubles étaient la principale fortune des templiers, et ces immeubles furent fidèlement transmis aux religieux hospitaliers (2).

En face des historiens partiaux du XIVe siècle, se sont placés, au XVe et au XVIe, comme pour faire équilibre, des historiens de toutes nations, plus scrupuleux sur l'examen des faits imputés à l'ordre du Temple (3).

Plus tard sont venus les historiens indécis ; et il semble que plus on s'éloigne des temps où les faits se sont accomplis, plus on est disposé à prononcer en dehors de ces faits ou à les atténuer.

Hénault (4) se contente de dire que c'est un événement monstrueux, et s'en tire ainsi en homme habile et sans se compromettre.

Mézerai, qui, dans ce champ d'incertitude, est judicieux comme à son ordinaire, dit simplement : « Sans doute les templiers étaient » coupables de plusieurs crimes énormes, mais non pas peut-être de » tous les cas (je ne sçay s'il faut dire horribles ou ridicules) qu'on » leur imputait (5). »

Voltaire, qui est plein de bon sens toutes les fois qu'il ne s'agit point de l'Eglise, en a fait preuve par ces mots tout imbus d'impartialité (6) :

« Cette foule de témoins contre eux, ces aveux de plusieurs accusés même, semblent des preuves de leur crime et de la justice de leur perte; mais aussi que de raisons en leur faveur ! Qu'auraient-ils gagné en maudissant une religion qui les nourrissait, et pour laquelle ils combattaient? La manière infâme dont on leur reprochait d'être reçus dans l'ordre ne peut avoir passé en loi parmi eux. C'est mal connaître

(1) *Art de vérifier les dates*, Velly, t. 7, p. 411.
(2) Dupuy, t. 1, p. 70.
(3) Ce sont Walsingham, d'origine anglaise; Platina (*Hist. des Papes*), Volaterran et Blondus, tous trois Italiens; Zurita, Espagnol; Albert Krautz, allemand; Belleforest, historien français, etc.
(4) 1er vol., p. 307.
(5) Mézerai, *Abrégé chronol. de l'Hist. de France*, t. 2, p. 801.
(6) Edition Dupont, t. 16, p. 270.

les hommes, de croire qu'il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs et qui fassent une loi de l'impudicité. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes templiers ne s'abandonnassent à des excès qui, de tout temps, ont été le partage de la jeunesse, et ce sont de ces vices passagers qu'il vaut mieux ignorer que punir. »

L'historien espagnol Mariana regarde la condamnation des templiers comme le fait le plus impénétrable qui ait été laissé à la postérité.

Un historien moderne, M. de Sismondi (1), pense à peu près de même, en disant qu'il ne faut point espérer d'arriver à connaître le degré de vérité dans le mélange des calomnies produites contre l'ordre des templiers. J'avoue que cette opinion molle m'a surpris, surtout après les travaux des Dupuy, des Moldenhawer, des Nicolaï et des Münter, sur la question des templiers.

En effet, dès le milieu du XVII[e] siècle, le savant Dupuy, *garde de la bibliothèque du roi*, avait puisé des documents précieux dans le Trésor des chartes de France, et avait basé son opinion sur les faits, au lieu de la baser, comme ses devanciers, sur des conjectures plus ou moins judicieuses : il n'hésite point à affirmer la culpabilité de l'ordre. Münter, son antagoniste, parle ainsi de Dupuy : « On pourrait, pour diverses raisons, écarter Velly, Daniel, Griffet, Berthier, écrivains hostiles aux templiers : quant à Dupuy, c'était un esprit solide, muni d'une véritable érudition, exact et ami du vrai (2). » C'est quelque chose de considérable, qu'une telle opinion de la part d'un écrivain qui défend ceux que son adversaire prétend coupables. Cette parole d'estime m'inspire beaucoup de confiance pour les travaux de Dupuy.

Toutefois, malgré ce grand pas fait par cet historien, on s'en tient encore avec assez d'impassibilité, en France, aux opinions façonnées auparavant par les diverses classes d'historiens dont j'ai parlé.

Il appartenait à la studieuse Allemagne de prendre feu sur ce grave litige et de saisir la question où Dupuy l'avait laissée. M. Nicolaï, de

(1) *Hist. des Français*, t. 9, p. 195; Paris, 1826.
(2) Münter, dans les *Mémoires historiques sur les Templiers*, p. 192.

l'académie de Berlin, publia en 1782 un essai *sur le Secret des Templiers.* Il en résulta une controverse où un habile professeur de Copenhague, Moldenhawer, et le savant Tychsen, ami de ce dernier, ramassèrent le gage de bataille. Ils publièrent les procès-verbaux dressés par la commission que le pape avait instituée pour procéder contre l'ordre du Temple, et qui étaient les mêmes que ceux dont s'était servi Dupuy.

Münter, professeur danois, publia ensuite les statuts de l'ordre, dont il avait trouvé un cahier dans la bibliothèque *Corsini,* à Rome, et composa la dissertation la plus solide qui ait paru jusqu'ici en faveur des templiers.

Les choses étaient dans cet état lorsque fut trouvé, en 1789, à Essarois, le coffret qui nous occupe en ce moment. C'était un document précieux, et le seul peut-être qui ait été rencontré en France : cependant, malgré l'immense intérêt qui s'y rattachait, il passa inaperçu, excepté toutefois pour M. le duc de Blacas, et pour M. de Hammer, savant orientaliste de Vienne, lequel, ayant sans doute lui-même l'esprit occupé d'une question à l'ordre du jour dans les académies d'Allemagne, saisit l'occasion de ce document précieux pour en faire un objet de comparaison scientifique avec un autre coffret toscan de forme hexagone et des plus curieux, sur chacune des faces duquel sont sculptées en relief des figures et des symboles gnostiques. En quelque bonne main qu'elle passât, la question n'en était pas moins dépaysée, puisque le fameux coffret avait été trouvé dans notre Bourgogne. Je l'ai revendiquée de mon mieux, cette question, mais sans avoir la prétention de lutter contre cette école allemande si distinguée à laquelle M. de Hammer appartient.

Le coffret d'Essarois donne la clef de toute la *cabale* reprochée aux chevaliers du Temple, et proclame d'infâmes mystères. J'avoue que ma conviction sur la culpabilité de l'ordre est due à ce témoin décisif. Auparavant, j'étais comme tout le monde, et, quoique *la tragédie* ne soit point de l'histoire, il n'eût peut-être fallu qu'un vers sonore

de M. Raynouard (1) pour me faire considérer un roi, un pape, une multitude de témoins et les 300 évêques du concile de Vienne comme autant de bourreaux.

Nier la culpabilité des templiers à cause de la violence du châtiment, proclamer leur innocence en s'étayant sur les faits insignes de leur gloire militaire, c'est là toute la valeur du raisonnement de quelques-uns. Je déplore autant que personne la barbarie des supplices; mais l'ordre était-il coupable? voilà toute la question, le reste n'est plus sous ma responsabilité. Qu'on réprouve le fanatisme, l'ignorance (2), l'état déplorable de la législation pénale du XIVe siècle, je le veux bien; mais que l'on considère en même temps les besoins de ce siècle, qu'on lui permette d'agir dans son esprit, dans sa vie, dans son individualité, et qu'on redoute surtout la passion et l'erreur provenant toujours de ce qu'on est enclin à juger du temps passé par le temps présent! On peut encore, je l'autorise, tenir compte de la politique du souverain d'alors (3), laquelle, néanmoins, était contre-ba-

(1) Par exemple celui-ci :

La torture interroge, et la douleur répond.

(Acte 4, sc. 2, de la tragédie des *Templiers,* représentée en 1805.)

(2) Trois catégories furent faites parmi les templiers accusés : 1° ceux qui faisaient des aveux et montraient du repentir étaient réconciliés avec l'Eglise;

2° Ceux qui ne rétractaient point leurs premiers aveux et soutenaient la validité des réceptions, étaient considérés comme non-réconciliés, et condamnés à la prison;

3° Ceux qui rétractaient leurs aveux étaient considérés comme des hérétiques *relaps,* et, par conséquent, condamnés au feu.

C'était l'effet d'une grande ignorance que de confondre ainsi le sens de *rétractant* avec celui de *relaps.* Si aucun n'eût rétracté, aucun n'eût péri, prétend judicieusement Münter.

(3) Si quelque mobile a poussé Philippe-le-Bel, c'est plutôt la politique que la cupidité. — Depuis la prise de la ville d'Acre (1291) par le sultan d'Egypte, l'ordre des templiers, en abandonnant les affaires d'Orient aux hospitaliers, et en venant en Europe fixer son établissement central, devait paraître aux souverains un ordre trop puissant. — On peut se souvenir aussi des griefs suivants de la part de Philippe-le-Bel : 1° après le massacre des Français en Sicile (les Vêpres siciliennes), et après le détrônement du frère de saint Louis, les templiers avaient fourni des secours aux Arragonais, auteurs de cette révolution.

2° A l'époque des démêlés de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, les templiers,

lancée par celle du pape (1); mais il faut sentir combien, à une époque de foi (2), le seul soupçon, la seule apparence même d'aussi horribles sacriléges et d'aussi abominables initiations de la part d'un ordre religieux, sanctifié par les souvenirs et d'une origine si sainte, pouvait causer de scandale, et combien ces désordres étaient profondément subversifs de toute religion et de toute morale. Fermer les yeux n'était pas possible; l'éclat d'un immense et dangereux dévergondage agitait l'opinion dans l'Europe entière (3): il fallait donc accuser, et il n'y avait qu'une complète innocence qui pût sauver un ordre de chevalerie aussi gravement incriminé. Aujourd'hui peut-être l'opinion se contenterait de flétrir de telles infamies. Qu'est-ce à dire, sinon que, conformément à d'autres mœurs, la légèreté du châtiment suivrait la légèreté de la foi?

Jamais Philippe-le-Bel, malgré son énergie, n'aurait osé s'attaquer

que ce pape avait favorisés des plus grands priviléges, lui avaient fait passer l'argent de la France, dont la cour prétendait le priver.

3° Les templiers, disait-on, avaient fomenté l'émeute que suscitèrent à Paris les altérations des monnaies. (Münter, dans les *Mémoires historiques sur les Templiers*, p. 187.)

(1) Le pape tempérait de tout son pouvoir la passion que le roi mettait dans le procès des templiers; et il est facile de penser que si l'incrimination n'avait pas été aussi grave qu'elle l'était, Clément V eût étouffé l'affaire. Sa politique, différente de celle du roi, était d'ailleurs de voir un ordre religieux puissant contre-balancer l'autorité des princes. C'était, au surplus, la politique de ses prédécesseurs; car il n'est pas d'immunités dont Innocent III n'ait gratifié l'ordre des chevaliers du Temple. (Voir Münter, *ibid.*, p. 27.)

(2) Voici un extrait des lettres de convocation données en 1307 à Melun, par Philippe-le-Bel, contre les hérésies reprochées aux templiers: « Scitis quod fides catholica ex qua id quod sumus in Christo consistimus, ex ea vivimus, ex ea nos sic exules et mortales nobiles facti sumus in Jesu Christo, ut Dei vivi Patris æterni filii veri sumus cum Christo, nec non regni cœlestis hæredes; hæc nos spes fovet pulcherrima, hæc est ergo tota nostra substantia. Christus nobis est vita et veritas. *Quis ergo potest illam negare*, etc. » (Voir *Dupuy*.)

(3) D'un autre côté, la réforme des mœurs cléricales était devenue une nécessité, tant il y avait de relâchement et de désordre partout. Aussi le concile de Vienne, en 1312, fit-il de cette réforme une des affaires les plus pressantes. (Voir l'*Art de vérifier les Dates*. — Voir aussi l'abbé Velly, *Hist. de France*, t. 7, p. 471.)

à un ordre aussi puissant que celui des templiers, qui avait contribué à soutenir pendant près de deux siècles, en Asie, l'autorité de nos armes, et qui avait en sa faveur le prestige de la gloire; jamais, dis-je, Philippe-le-Bel n'aurait fait de tentative contre les chevaliers du Temple, si leur ordre n'eût pas eu contre lui tout à coup l'éclat d'un vice profond, capable de renverser toutes les idées du siècle, et de tourner en mépris et en détestation l'opinion trompée dans son estime et dans ses sympathies.

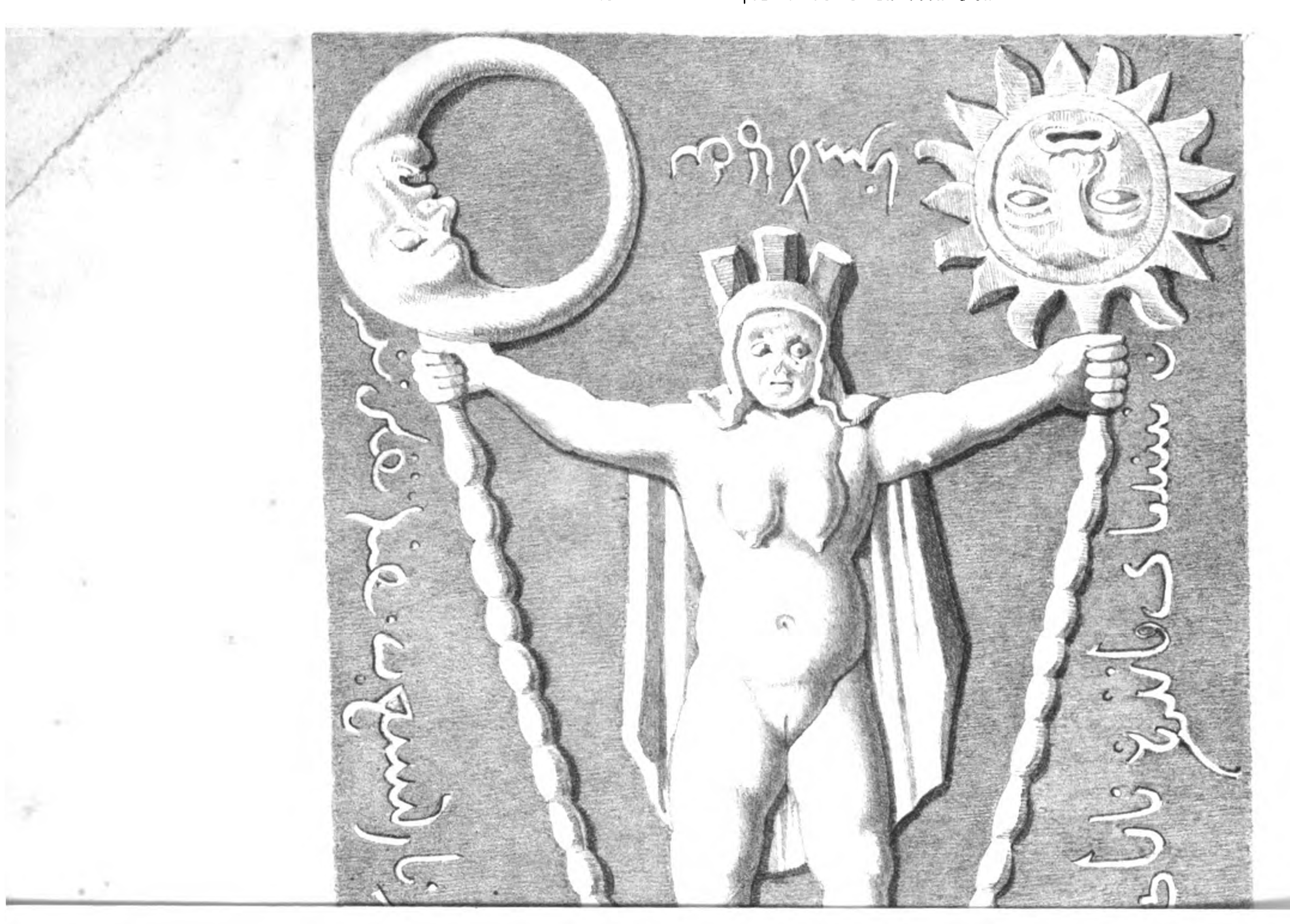
L'opinion est une force que la justice ne dédaigne pas même de s'assurer comme auxiliaire : le pape voulut s'en servir; mais il se trompa dans les moyens, et fit une faute dont l'issue ne contribua pas peu à faire revendiquer à l'ordre du Temple quelque chose de son honneur si gravement compromis. Le grand maître avait été condamné à une prison perpétuelle, avec quelques hauts officiers de l'ordre : Clément V, dans la pensée de fortifier l'opinion sur la justice de la condamnation des templiers, exigea que le grand maître et quelques-uns de ses subordonnés dans la hiérarchie fissent un aveu public des crimes qui étaient reprochés aux templiers. Deux cardinaux furent délégués pour être les témoins de cet aveu solennel (1); mais, quand Jacques de Molay vit qu'on voulait l'humilier, et lui faire faire devant le peuple un acte qui achevait le discrédit de l'ordre, il se souvint de son titre de chevalier français, il rétracta ses dépositions (2), et voulut emporter dans la tombe l'honneur du corps entier et le sien en même temps.

(1) Velly, *Hist. de France*, t. 7, p. 458.

(2) Dans son interrogatoire, en 1307, Jacques de Molay avoua les deux points principaux de l'accusation, le *reniement* de Jésus-Christ et l'obligation de cracher sur la croix, *sine omni tormento, errores planarie recognovit*. (Baluze, *Vitæ Pap. Avenionensium.*)

(EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE LA CÔTE-D'OR, ANNÉE 1851.)

DIJON, IMPRIMERIE DE DOUILLIER.



Tête de l'image.

Jah la la Sidna.

O Dieu notre Seigneur !

Bras droit et côté droit du personnage gnostique.

Houvè METE zonar sebaa B. [1] **mounkir teaala tiz.**

Assemblage des mots des deux lignes du côté droit et du côté gauche dans leur ordre logique, et traduction :

Que { lui, l'esprit ou la sagesse [2],	qui fait germer et fleurir : *germinans*,	soit glorifié ou glorifiée !	notre origine* fut	et moi avec sept.
Houvè METE	nach	teaala	kiane neslna	fiana sebaa
Tanker	mounkir	tiz [3]	zonar [4].	
reniant	en étant contraire à l'orthodoxie, *heterodoxus*	*le plaisir*	t'environne.	

Pieds.

Cantate.

Chantez.

Côté gauche.

$\overline{\text{N}}$ neslna k$\overline{\text{ia}}$ tanker fiana nach $\overline{\text{TE}}$ $\overline{\text{M}}$ [5]

(1) Le texte donne l'explication de cette lettre isolée.
(2) L'Eon gnostique était *androgyne*.
(3) Mot infâme que j'explique au texte comme je puis.
(4) *Zonar*, en arabe, signifie ceinture. Il en est de même du grec Ζώνη.
(5) Ces lettres soulignées ne sont autre chose que le mot METE tronqué et transposé, de même que la lettre $\overline{\text{N}}$, aussi soulignée, a été transposée du mot k$\overline{\text{ia}}$. J'en ai dit la raison au texte.